

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Ouverture de la 19^{ème} Assemblée Générale SMA

Message de l'Assemblée Générale 2007

Le Contexte actuel de la mission SMA

Activité apostolique et ministères

La réalité présente

Vision 2013

Plan d'action

Formation, Spiritualité et Style de Vie

La réalité présente

Vision 2013

Plan d'action

Gouvernement, Administration et Structures

La réalité présente

Vision 2013

Plan d'action

Solidarité financière

La réalité présente

Vision 2013

Plan d'action

Mot de Clôture du Supérieur Général

Participants à l'Assemblée Générale 2007

Introduction

Kieran O'Reilly

Je suis heureux d'introduire les textes officiels de la 19^{ème} Assemblée Générale de la Société de Missions Africaines. L'Assemblée Générale s'est tenue au Généralat SMA, à Rome, du 16 avril au 12 mai 2007. La publication de ces textes dans le Bulletin SMA de Rome n° 124 apporte à tous les Membres et Associés de la Société les fruits du travail de cette Assemblée et offre l'occasion à tous de réfléchir et de s'organiser dans chaque Entité pour le mandat à venir.

Une Assemblée Générale est une occasion importante dans la vie de tout Institut Religieux. C'est le moment où le patrimoine de l'Institut est examiné à nouveau à la lumière des temps changeants dans lesquels nous vivons. Par patrimoine j'entends ici les traditions et coutumes d'un Institut particulier avec ses membres venant de contextes culturels divers réunis par un même Charisme missionnaire. Pour une Société Missionnaire comme la nôtre, liée dès les débuts à l'Afrique et aux peuples d'origine africaine, le programme de travail est délimité et façonné par le contexte de l'Afrique à ce moment de son histoire. Les défis pour chaque génération de missionnaires SMA sont à regarder à nouveau à la lumière de notre Charisme, de la manière dont la Société entreprend la Mission, pour développer des réponses qui soient authentiquement en accord avec notre Charisme fondateur. L'Assemblée Générale 2007 a entrepris cette tâche avec énergie et avec les textes de l'Assemblée les membres et associés SMA sont invités à entrer dans l'esprit de collaboration et de joie qui ont imprégné l'Assemblée.

Les premiers jours de l'Assemblée Générale ont été centrés sur le partage par les participants de leur propre "histoire de la mission" et l'entrée dans le processus de ces quatre semaines de travail qui avaient demandé de mettre de côté le travail particulier laissé par chacun pour venir à l'Assemblée et entrer dans un nouvel élan et un nouveau rythme avec une nouvelle communauté "transitoire". J'ai utilisé l'image, prise du Livre de l'Exode, qui parle de nous tous "plantant notre Tente" à la Via della Nocetta pour entrer en communion les uns avec les autres et avec le Dieu Vivant qui nous appelle à la Mission à travers son Fils Jésus Christ. La dynamique d'une Assemblée Générale est toujours spéciale. Cette Assemblée avait sa propre originalité, enrichie par la présence des différents représentants d'un peu partout dans le monde, chacun engagé dans la vision SMA de la mission, apportant à la réflexion commune une richesse de talents et de diversité, par l'âge et le contexte, tout au long de l'Assemblée.

Le champ principal pour la réflexion, l'évaluation et la planification demeure notre Activité Apostolique avec nos programmes pour l'Animation vocationnelle et la Formation. L'Assemblée a consacré un temps notable pour réfléchir à ces aspects de notre ministère et proposer des réponses en phase avec les réalités d'aujourd'hui. La demande des Associés laïcs de jouer un rôle plus plénier dans la vie de la Société a été reconnue et approuvée.

L'Assemblée Générale a fait aussi des pas significatifs avec la création de nouveaux Fonds - Formation Initiale, Prorata et Budget Ordinaire, pour les Districts-en-formation, pour les aider à arriver à l'autosuffisance financière et ainsi leur permettre d'accomplir un changement de statut à l'intérieur des exigences des critères financiers établis pour un tel changement.

C'est dans le domaine de nos structures que le processus de suivi de l'Assemblée devra se concentrer immédiatement. Il y a devant nous une autre étape significative pour assurer que les décisions prises au sujet du changement de statut d'Entités particulières prennent place après mûre réflexion et la consultation des membres des Entités concernées. 2010 est une date importante de référence pour l'achèvement de cette partie du plan.

GA 2007 a établi un programme stimulant et exigeant pour le mandat qui vient. La prochaine phase importante sera centrée sur les différentes Assemblées de chaque Entité. J'espère que les participants à ces Assemblées, à travers leur planification et leur collaboration à la fois à l'intérieur de leur Entité et en collaboration avec les autres Entités, contribueront de manière significative à la mise en œuvre du plan de l'Assemblée Générale 2007.

Une parole sincère de remerciement à tous ceux qui ont contribué au travail de l'AG 2007 : participants, animateurs, secrétariat, personnel du Généralat SMA, Sœurs franciscaines de la Présentation et personnel laïque.

Depuis le temps de notre fondateur, Mgr de Brésillac, même dans les moments de difficultés, d'épreuves et de mort, le travail de la Société a grandi en force, et a prospéré sous la direction de l'Esprit Saint, le même Esprit Saint qui a été le feu au cœur de la vie de l'Église depuis le premier rassemblement dans la Chambre haute à Jérusalem et qui est au centre de notre projet missionnaire. J'invoque le même Esprit Saint pour qu'il nous guide dans nos efforts pour mettre en œuvre pleinement le plan de l'Assemblée Générale.

Kieran O'Reilly,
Supérieur Général SMA

Ouverture de la 19^{ème} Assemblée Générale SMA

C'est un privilège pour moi de vous accueillir tous à cette 19^{ème} Assemblée Générale de la Société des Missions Africaines. Aujourd'hui, réunis par l'Esprit Saint, nous commençons notre temps de réflexion, de délibérations, de prise de décision, que nos Constitutions et Lois demandent que nous entreprenions tous les six ans.

L'Assemblée Générale a lieu juste quelques petits mois après nos célébrations finales qui ont marqué le 150^{ème} Anniversaire de la fondation de la Société, en 1856, par Mgr Melchior de Marion Brésillac. Ces célébrations ont été un moment historique particulièrement important de la vie de notre famille missionnaire.

À travers toute la Société, l'une des caractéristiques importantes des diverses célébrations, auxquelles j'ai eu le privilège de participer, a été l'engagement de nombreux groupes de parents et amis, bienfaiteurs de la Société dans nos différents pays. Nombre de nos amis ont eu l'occasion de renouveler les contacts et leur engagement avec la Société et son travail.

Les célébrations ont, je crois, donné une énergie nouvelle et un accent missionnaire à nos divers ministères apostoliques dans les différentes Entités de la Société. Nous n'avons pas regardé en arrière le passé avec nostalgie; dès le début, les célébrations ont été orientées en vue d'approfondir la compréhension de notre charisme, d'aider nos bienfaiteurs – spécialement en dehors de l'Afrique – à comprendre les défis de la mission aujourd'hui en Afrique, et à donner à nos jeunes confrères et candidats une meilleure appréciation de ce que leur engagement missionnaire, en tant que membres de la SMA, signifiera pour eux au 21^{ème} siècle.

Pour préparer ces célébrations, un nombre important de publications ont été entreprises – Passionnés pour la Mission Hier, Passionnés pour la Mission Aujourd'hui, Les Lettres du Fondateur (édition en français publiée en 2006; traduction en anglais en préparation); une nouvelle Biographie du Fondateur (texte français publié pour le 150^{ème} anniversaire; l'édition anglaise sera bientôt publiée). Le Journal du Père Francesco Borghero est maintenant disponible en trois langues – italien, français et anglais. Ces publications ainsi que les articles produits dans le Bulletin du Généralat nous donnent une excellente base pour réfléchir sur notre histoire, notre charisme et notre engagement missionnaire. Une autre publication, un Florilège (anthologie) en français, à partir des écrits du Fondateur, préparée par le Père Renzo Mandirola, est prête pour l'impression.

A l'occasion de la célébration du 150^{ème} Anniversaire de la fondation de la Société, Sa Sainteté le Pape Benoît XVI s'est adressé aux membres de la Société en ces termes :

"Chers frères, l'histoire de vos missions témoigne merveilleusement de la fidélité créative que vous avez montrée à l'égard de l'intention de votre Fondateur : évangéliser les plus abandonnés et les plus démunis spirituellement... Alors que vous regardez vers la prochaine étape de ce voyage, je vous encourage à réfléchir quotidiennement au mystère de Dieu qui est amour."

Cette Assemblée Générale marque pour notre Société le commencement de cette nouvelle étape du service de sa mission. La composition de notre rassemblement représente les changements qui ont pris place à l'intérieur de la Société. Sont présents ici des participants de quinze nationalités, représentant nos membres présents en trente et un pays, dont 16 en Afrique. Treize Entités différentes de la Société sont représentées ici avec aussi une invitée Almudena Mari, que je voudrais accueillir chaleureusement et d'une manière toute spéciale. Almudena a été invitée ici pour parler au nom des divers Groupes de Missionnaires Laïcs Associés rattachés à la Société et qui contribuent, de manière non indifférente, au travail de la mission en Afrique.

Cette Assemblée Générale manifeste une grande diversité d'âge, d'expérience et d'engagement.

J'aimerais prendre une image tirée de l'Ancien Testament qui, pour moi, caractérise notre rassemblement ici. Je la prends du Livre de l'Exode où le peuple se rassemble à « *la Tente de la Rencontre* », le lieu où il entre en communion les uns avec les autres et avec Dieu.

La Tente de la Rencontre est le lieu privilégié de la réunion des Tribus d'Israël et du renouvellement de leur alliance avec leur Dieu.

Au Livre de l'Exode, Dieu parle au Peuple d'Israël :

"À la Tente de la Rencontre, Je rencontrerai les fils d'Israël en ce lieu consacré par ma gloire... Je demeurerai parmi les fils d'Israël et je serai leur Dieu. Et ils reconnaîtront que c'est moi, le Seigneur, qui suis leur Dieu." (Exode 29, 43,45-46)

Cette Assemblée Générale est notre « *tente de la rencontre* ». C'est le lieu où ces semaines qui viennent nous entrons en communion les uns avec les autres et avec le Seigneur Ressuscité qui nous a appelé au service du Dieu vivant.

Nous tous, rassemblés en cette "notre tente de la rencontre" venons de nombreux contextes variés et différents avec chacun sa propre expérience dans la Société. C'est la plus internationale des Assemblées que la Société ait jamais tenues à ce jour. Des quarante et un participants à l'Assemblée il y en a 17 ici qui participent à une Assemblée Générale pour la première fois. J'espère que ces jours seront agréables et enrichissants pour vous, et pour tous les participants, alors que vous découvrirez les éléments et facettes divers de notre Société. La diversité culturelle de notre réunion est une occasion de rencontrer et de partager, en profondeur, notre Charisme missionnaire – avec en vue de renouveler et de vivre notre engagement missionnaire à plein.

Les questions et sujets que cette Assemblée traitera sont le reflet du contexte de notre identité fondamentale, décrite dans nos Constitutions et Lois – ce qui nous lie tous ensemble c'est notre engagement missionnaire à Jésus Christ, qui nous a appelés à servir dans la famille missionnaire SMA, pour que soit connu le message d'amour que nous avons reçu dans et à travers le Christ qui est notre Sauveur. (Constitutions et Lois SMA, art. 3-5).

Nos réflexions surgissent du choix fondamental que chacun d'entre nous a fait dans sa vie de s'engager soi-même envers le Christ et sa Mission, d'une manière unique, tracée par Dieu, dans et à travers la Société des Missions Africaines.

Les défis auxquels cette Assemblée Générale aura à faire face ont été signalés depuis quelque temps dans le travail préparatoire effectué par différentes Commissions, en particulier, la Commission des Structures qui a travaillé au long des quatre années passées et la Commission Préparatoire de AG2007, établie en 2005.

L'engagement de nos membres, de tous âges, dans la réflexion sur nos structures et dans le processus de préparation a été positif et source d'inspiration. On attend beaucoup de nous à cette Assemblée. Après tous les débats et discussions, les membres attendent que cette Assemblée prennent des décisions sur notre organisation interne, qui rendront la Société capable d'avancer et de centrer nos énergies sur la mission et les moyens efficaces pour l'entreprendre. Nous sommes à un moment crucial du développement de notre Société. Je suis sûr qu'avec engagement et énergie un projet peut être formulé qui affrontera les différentes questions touchant nos structures afin que nous puissions centrer nos énergies sur le travail stimulant de mission qui est devant nous.

Dans notre recherche de solutions aux différentes questions qui se posent à nous nous rappelons que nous nous sommes définis nous-mêmes comme une "communauté de disciples" (Constitutions et Lois SMA art. 1) qui individuellement ont des dons différents, mais tous ensemble ont mis en commun cette diversité de dons et les ont mis à la disposition de la Société pour le travail de mission qui nous a été confié.

A travers notre temps de prière, de réflexion et de prise de décisions ensemble, durant ces semaines, cherchons, en tant que communauté de disciples, avec un esprit et un cœur ouverts et une oreille attentive à l'autre en sorte que ce soit un temps de renouveau pour notre engagement missionnaire personnel et pour celui de la Société.

Notre Assemblée a lieu alors que l'Église en Afrique se prépare à tenir un second Synode sur l'Afrique. Pour l'instant on en est encore à une première étape de planning mais ce sera un point sur lequel va se centrer la vie de l'Église en Afrique pour l'avenir. En tant que Société missionnaire nous avons une occasion unique, à travers notre travail en différentes parties d'Afrique, d'éveiller un véritable esprit missionnaire dans les Églises locales où nous sommes présents. J'espère que le travail de cette Assemblée Générale pourra apporter une contribution valable à la réflexion et à l'inspiration de l'Église d'Afrique appelée à réfléchir sur sa mission dans le monde.

L'Afrique est un continent au beau milieu de grands changements ayant expérimenté, dans ces récentes années, de nombreux et sérieux bouleversements sociaux et politiques. Alors que nous sommes réunis, il y a encore de nombreuses parties du continent où les plus faibles – les pauvres, les déshérités, les femmes et les enfants souffrent davantage de sérieuses attaques à leurs droits humains fondamentaux. Les situations politiques et environnementales précaires en de nombreux pays nous appellent à nous engager avec notre peuple et nos communautés dans la construction du Royaume de Dieu. De nombreux missionnaires SMA se trouvent eux-mêmes dans des situations de conflits civils et de désordres, et en raison d'une sécurité pauvre ou inadéquate risquent sérieusement leur vie. Pourtant, en dépit de ces difficultés, notre perspective fondamentale demeure que notre travail est entrepris de sorte que ceux avec les quels nous vivons et que nous servons "aient la vie et l'ait en abondance" (Jean 10,10) dans et par la Vie, la Mort et la Résurrection de Jésus Christ.

Un mot spécial de bienvenue à Sr Micheline Tremblay et au Père John Dunne qui seront les facilitateurs de l'Assemblée. Vous êtes tous les deux vraiment les bienvenus et j'espère qu'avec l'habituel esprit SMA de première classe le travail progressera de façon efficace et réussie.

Notre Assemblée Générale s'ouvre en ces jours où nous célébrons le grand mystère de notre foi – la Résurrection. La Résurrection est le cœur du mystère dont nous sommes part. Un mystère qui nous appelle à répondre dans une relation d'amour avec le Dieu vivant et avec nos frères et sœurs de notre monde. Dans l'espérance nous voyons au delà des difficultés du moment présent et sommes rendus plus forts pour les défis missionnaires auxquels il nous est demandé de faire face.

Je vous invite à vous joindre aux prières de nombreux confrères et amis qui prient avec nous pour le succès de ce rassemblement. Nous prions que Marie notre Mère, Reine des Apôtres, que notre Fondateur Mgr Melchior de Marion Brésillac, Serviteur de Dieu, soient avec nous pour veiller sur nous et nous protéger tous dans cette "Tente de la Rencontre".

Je déclare officiellement ouverte la 19^{ème} Assemblée Générale de la Société des Missions Africaines.

Vous êtes tous les très bienvenus.

Kieran O'Reilly
Supérieur Général SMA

Le 16 avril 2007

Message de l'Assemblée Générale 2007

1 Introduction

La 19^{ème} Assemblée Générale de la Société des Missions Africaines s'est tenue à la Maison Générale de Rome du 16 avril au 12 mai. Elle a rassemblé 23 délégués élus et 17 membres de droit, ainsi qu'une invitée, M^{lle} Almudena Mari, qui représentait les Associés laïcs SMA. Elle était animée par deux modérateurs expérimentés : Sœur Micheline Tremblay, de la Congrégation de la Sainte Croix, et le Père John Dunne, SMA.

Comme nous l'a rappelé le Supérieur Général dans son mot d'ouverture, nous étions rassemblés dans notre « *Tente de la Rencontre* » (Ex 29,43) pour prier et réfléchir sur notre vie et notre travail, pour faire le point et planifier, pour réviser notre engagement missionnaire et le renouveler, en tant que « *communauté de disciples du Christ* » (*Constitutions et Lois SMA, n° 1*), consacrée à l'annonce de l'Évangile « *principalement au milieu des Africains et des peuples d'origine africaine* ». (*Constitutions et Lois SMA, n° 2*). L'Assemblée avait été bien préparée grâce à l'important travail réalisé par le Secrétariat général, la Commission des structures et la Commission préparatoire, et tous les participants avaient les documents nécessaires pour les aider à accomplir leur tâche.

2 L'expérience de l'Assemblée

Cette Assemblée se tenait peu de temps après les célébrations de notre 150^e anniversaire, et elle a fait écho à l'enthousiasme et à la détermination renouvelée que ces fêtes ont engendrés. Avec 16 délégués de moins de 50 ans et 17 membres qui y participaient pour la première fois, elle était relativement jeune. Elle reflétait aussi l'internationalité croissante de la SMA actuelle avec des participants de 15 nationalités venant de quatre continents : l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique, et c'est elle qui a élu le premier Africain membre du Conseil Général. Plusieurs des jeunes délégués ont été frappés par le solide esprit de famille qui a marqué cette rencontre, un esprit particulièrement évident dans la facilité avec laquelle on partageait dans les groupes de travail et dans la bonne humeur des échanges entre les groupes.

L'Assemblée s'est ouverte par une période de réflexion priante et de partage qui nous a aidés à entrer dans ce temps particulier de grâce avec un esprit de confiance et d'ouverture, attentifs à nous écouter les uns les autres, et surtout à écouter ce que l'Esprit de Dieu nous disait par les autres. Prenant pour base la méthode prospective que nous utilisons dans toutes nos Assemblées depuis 1983, et l'adaptant à la réalité actuelle de la Société, nous avons suivi un processus en trois phases : la description de la réalité présente de notre vie et de notre travail, la vision de l'avenir que nous voulons créer et la mise en forme d'un plan d'action qui nous permette de réaliser cet avenir. Nous avons surtout travaillé en petits groupes, échangeant documents et réponses à ces documents, afin de réaliser un consensus pour notre vie, nos engagements et nos structures.

Ce que nous avons vécu nous a permis d'expérimenter la présence de l'Esprit à travers la prière, la réflexion, le partage et la planification. Nous avons expérimenté que lorsque nous nous laissons guider par Lui, nous pouvons transcender nos opinions personnelles et arriver à une vision commune de notre mission, participant ainsi au dessein de Dieu pour nous. Tout en regardant l'avenir avec espérance, pleins de confiance dans le dynamisme rafraîchissant qui nous vient des nouvelles entités de la Société en Afrique, en Inde, en Pologne et aux Philippines, nous étions conscients du grand héritage que nous avons reçu de Mgr de Brésillac et des géants de notre histoire sur les épaules de qui nous nous tenons aujourd'hui.

Nous étions également conscients des énormes transformations en cours dans le monde, en Afrique et dans l'Église aujourd'hui : les menaces sur l'environnement, l'instabilité politique de nombreux pays, les inégalités et la violence grandissantes, l'insécurité quotidienne qui grandit dans les

grandes villes, l'explosion des communications, le glissement du christianisme du nord vers le sud. Nous étions aussi convaincus du besoin de demeurer fidèles à notre charisme fondateur tout en l'adaptant de manière créative pour répondre aux « signes des temps », en collaboration avec une Église d'Afrique qui se prépare à son Second Synode en 2009.

3 Points forts

3.1 Engagements missionnaires

Tout en acceptant la réalité de la diminution et du vieillissement dans nos Provinces et Districts, nous avons remercié le Seigneur pour la croissance continue des nouvelles entités. La SMA aujourd'hui se transforme grâce à l'arrivée de ces nouveaux membres qui partagent avec leurs aînés leurs richesses culturelles et spirituelles. Tous ensemble, dans la fidélité à notre charisme fondateur, nous nous engageons à être missionnaires pour l'Afrique et pour ses peuples, y compris pour les Africains émigrés et réfugiés qui en nombre croissant vivent hors de leurs patries. Nous réaffirmons la dimension *ad extra* de notre effort missionnaire qui nous oriente vers les non-évangélisés hors de nos propres milieux culturels, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines. Nous voulons continuer notre engagement traditionnel à former des leaders, laïcs et clercs, pour les Églises locales d'Afrique.

Tout en maintenant nos engagements actuels dans les domaines de la justice, de la paix et de l'intégrité de la création (JPIC), nous sommes préoccupés par la sauvegarde de notre planète, souci particulièrement urgent aujourd'hui à la lumière des récents rapports sur les sérieuses conséquences du réchauffement global accéléré, notamment pour l'Afrique. Agir contre le réchauffement global n'est pas un simple engouement passager mais une part essentielle de la proclamation de l'Évangile comme Bonne Nouvelle pour les pauvres.

3.2 Solidarité et Collaboration

Vivant dans une époque caractérisée par un individualisme envahissant, le manque de solidarité et la désagrégation, nous nous engageons à collaborer de manière plus intensive et plus large avec tous ceux qui sont impliqués dans la promotion du Règne de Dieu sur la terre. Nous reconnaissons par cette attitude nos propres limites et le fait qu'aujourd'hui existe une grande variété de groupes, d'associations et d'organismes non gouvernementaux qui partagent notre préoccupation pour l'évangélisation, la promotion humaine, la justice et la paix, le dialogue interreligieux et œcuménique, la réconciliation et le soin de la création. Nous sommes un petit groupe qui doit partager son travail avec le plus possible de personnes, prêtres, Frères, Sœurs et laïcs. Dans tout ce que nous faisons, nous cherchons à être des personnes de dialogue. Nous donnons une place particulière au dialogue avec l'islam, les religions traditionnelles africaines et les autres communautés chrétiennes.

Afin de demeurer unifiés et efficaces dans notre mission, nous nous sommes mis d'accord sur des moyens pour promouvoir plus de solidarité et de collaboration à l'intérieur de la SMA à tous les niveaux, et sur un partage plus équitable de nos ressources en finances et en personnel. Pour alléger le fardeau financier des nouvelles entités et les aider à atteindre l'autonomie financière, deux nouveaux fonds ont été établis : le Fonds pour la formation initiale et le Fonds Prorata. Un autre signe de cette solidarité SMA a été l'appel de l'Assemblée à un partage plus effectif des ressources et du personnel dans le domaine de la communication et la création d'une équipe internationale des médias et d'une Commission des Musées.

Il est clair que nos structures doivent être au service de notre mission commune et qu'actuellement elles ont besoin d'être réorganisées et harmonisées avec ce but. Un processus de réflexion et d'évaluation a été mis en place en vue d'arriver à un consensus sur la meilleure manière d'atteindre cet objectif, en bâtissant sur l'œuvre déjà réalisée par la Commission des Structures au cours des quatre dernières années.

Nous avons aussi besoin de renforcer et de clarifier nos différents liens avec nos associés missionnaires et nos collaborateurs, en valorisant une vision de l'Église qui soit une véritable communauté de disciples, laïcs comme clercs, partageant l'unique mission du Christ. Partout où les membres et les associés SMA ont travaillé ensemble, ils ont vraiment expérimenté cette collaboration comme un défi et une grâce.

3.3 Formation

Il est essentiel de s'assurer que nos communautés de formation sont viables, avec des formateurs compétents et bien formés, et que la Charte de Formation est mise en œuvre dans tous les programmes de formation initiale et permanente. Il est également impératif que nos membres soient formés dans des domaines pratiques comme la comptabilité, essentielle pour l'apostolat aujourd'hui. On a fortement souligné le besoin de renforcer les procédures existantes afin de garantir l'aptitude à rendre compte de l'usage que nous faisons des ressources données pour notre mission. Tout en continuant nos actuels programmes de formation permanente, nous avons souligné le besoin de sessions particulières pour tous les membres, quel que soit leur âge.

3.4 Spiritualité et style de vie

L'Assemblée nous a encouragés à faire un meilleur usage des nombreuses ressources à notre disposition pour nourrir spirituellement notre engagement missionnaire, en étudiant et en réfléchissant sur les livrets de la Commission de spiritualité et sur les autres publications liées à la célébration du 150^{ème} anniversaire. Nous nous engageons à soutenir les membres et les associés vivant dans des situations difficiles et stressantes, en leur assurant en cas de besoin des traitements spécialisés. Nous invitons vivement les membres et les associés à utiliser les moyens à leur disposition afin de se mettre à jour et de se renouveler pour un meilleur service de la mission. Nous voulons enfin rechercher un style de vie en accord avec notre engagement pour les pauvres, en équilibrant nos propres besoins avec les besoins de ceux que nous servons, en étant de généreux et joyeux porteurs d'espoir pour les personnes opprimées et marginalisées dont nous réclamons et cherchons à défendre la libération intégrale.

5 Conclusion

Cette Assemblée Générale portera du fruit dans la mesure où ses décisions seront mises en œuvre à travers la Société. Tous les membres et associés SMA sont encouragés à étudier soigneusement et à réfléchir dans la prière sur les perspectives et les orientations offertes dans ce document, orientations que les différentes entités utiliseront comme base de travail quand elles élaboreront leurs propres plans pour les six années à venir.

Au moment de quitter cette « *Tente de la Rencontre* » pour nos propres tentes dans les différentes parties du monde, nous sommes conscients que l'Esprit de Dieu nous accompagne partout où nous allons. Les engagements que nous avons pris à l'Assemblée nous appellent tous à une profonde conversion de notre manière de travailler aujourd'hui, dans des circonstances très différentes de celles du passé. Nous ne sommes plus des pionniers missionnaires indépendants. Nous avons besoin d'avoir une approche plus humble et plus détachée. Missionnaires par vocation, nous devons accepter de travailler avec les autres et d'être au service d'Églises locales qui sont missionnaires par nature.

Nous continuons à vivre avec passion et générosité notre consécration à la mission, selon l'esprit et le cœur de notre bien-aimé fondateur, Melchior de Marion Brésillac. L'Afrique, ses peuples et leurs cultures ont saisi nos cœurs. Nous avons fait cause commune avec eux et partagé leurs espoirs et leurs craintes, leurs labeurs et leurs aspirations. Nous vivons parmi eux en étant prêts à risquer nos vies avec eux.

Puisse le manteau de l'amour fidèle de Dieu nous protéger et nous fortifier afin d'être vraiment missionnaires du fond de nos cœurs.

Le CONTEXTE ACTUEL de la MISSION SMA

LE MONDE et L'AFRIQUE

1 FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES et ENVIRONNEMENTAUX

- 1.1 Selon un récent rapport des Nations Unies sur la croissance de la population (mars 2007), la population mondiale atteint maintenant 6 milliards 600 millions habitants. Avec près de 3 milliards 800 millions habitants, l'Asie compte plus de 60 % de ce chiffre. L'Afrique a 840 millions habitants, soit 12 % de la population mondiale. Avec 710 millions habitants, l'Europe fait 11 % de la population mondiale. L'Amérique du nord atteint 514 millions (8 %) et l'Amérique du sud 371 millions (5,3 %).
- 1.2 En 1963, le taux de croissance de la population mondiale avait atteint un pic de 2,2 %. Depuis, ce taux de croissance a ralenti mais le rapport de l'ONU estime qu'il demeure encore à 1,14 %, soit environ 75 millions de personnes par an. A ce rythme, la population mondiale atteindra environ 9 milliards de personnes vers 2050. Cette augmentation sera absorbée surtout par les pays les moins développés du monde dont la population devrait passer de 5,4 milliards en 2007 à 7,9 milliards en 2050. La population des pays les plus développés devrait demeurer pratiquement sans changement autour de 1,2 milliard d'habitants. En fait, la population de l'Europe serait en déclin sans le grand nombre d'immigrants venus des pays en développement.
- 1.3 Des centaines de scientifiques du monde entier reconnaissent aujourd'hui que l'accélération spectaculaire du réchauffement planétaire au cours des 50 dernières années est principalement le résultat de l'activité humaine (cf. le débat intergouvernemental de l'ONU sur les changements climatiques, 2 février 2007). Le réchauffement planétaire constitue maintenant une menace sérieuse pour l'existence humaine sur notre globe. Le rapport de l'ONU estime que dans le pire des scénarios possibles, le réchauffement planétaire pourrait rendre inhabitables de larges régions du monde et provoquer des pénuries massives de nourriture et d'eau qui conduiraient à des migrations généralisées et même des guerres. Même si cette perspective demeure théorique, de nombreux effets du réchauffement planétaire sont déjà présents : la fonte rapide des banquises polaires et la montée du niveau des océans, les fluctuations extrêmes du climat, les modifications des régimes agricoles, l'expansion des maladies tropicales, la diminution et la pollution des réserves d'eau potable.
- 1.4 Le monde en développement, et particulièrement l'Afrique, souffre davantage des effets du réchauffement planétaire.¹ Au cours des 30 dernières années, les pluies annuelles dans le Sahel ont diminué de 25%. La neige disparaît à un rythme alarmant des plus hautes montagnes d'Afrique comme le Mt Kilimandjaro et le Mt Kenya. Le lac Tchad s'est presque évaporé. Avec la montée de la température, l'humidité du sol va disparaître, et les pluies deviendront irrégulières, tombant en averses qui emporteront les cultures. Avec l'assèchement des basses terres, les paysans seront obligés de se déplacer vers les hauteurs actuellement couvertes de forêts. La déforestation qui suivra entraînera l'érosion des sols et la disparition des plus importants fleuves d'Afrique. L'eau potable à usage domestique deviendra plus rare. Actuellement, 50 % des Africains n'ont pas accès à une eau potable, et cette situation va sans doute empirer dans les prochaines décades, d'autant plus que l'eau est de plus en plus privatisée et vendue à des prix que les pauvres ne peuvent se permettre.
- 1.5 La bonne nouvelle c'est qu'il existe des techniques capables de contrecarrer le réchauffement planétaire. L'émission de gaz de serre peut être considérablement réduite.

¹ On peut s'étonner que les Lineamenta du deuxième Synode pour l'Afrique, récemment publiés, aient négligé de mentionner l'impact du réchauffement global sur l'Afrique.

Nous pouvons augmenter notre dépendance à l'égard des sources d'énergie renouvelables telles que le vent et le soleil. Nous pouvons produire des voitures plus propres et des appareils électriques plus efficaces et économes en énergie. Il y a des signes positifs d'un début de volonté politique parmi les gouvernements pour affronter le réchauffement global, mais jusqu'ici on n'a pris que de petites mesures dans la bonne direction.

2 Le DOMAINE POLITIQUE

- 2.1 Depuis la chute du mur de Berlin, il ne reste qu'une superpuissance au monde, les États-Unis, qui semblent trop impatients d'exporter leur système économique et leur style de vie dans le reste du monde, déclenchant un réflexe de ressentiment et de rejet, particulièrement de la part des pays islamiques.
- 2.2 Depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001 sur les tours jumelles du Centre commercial mondial de New York, le monde politique semble dominé par le spectre effrayant du terrorisme mondial. Les États-Unis ont réagi à cette attaque en déclarant la guerre au terrorisme, envahissant d'abord l'Afghanistan, puis l'Irak, avec pour ce dernier pays des conséquences désastreuses qui sont trop évidentes pour tous. Loin de rendre le monde plus sûr, la guerre au terrorisme a seulement augmenté les relations déjà tendues entre le monde islamique et l'Occident et elle conduira sans doute à d'autres actes de terrorisme global.
- 2.3 Depuis le tournant du millénaire, le nombre des conflits en Afrique a remarquablement diminué, et les Africains eux-mêmes sont de plus en plus engagés dans les efforts de maintien de la paix sur le continent. Cependant des conflits continuent, notamment dans la région soudanaise du Darfour (où plus de deux millions de personnes ont été déplacées et plus de 200.000 tuées en trois années de combats, avec une extension du conflit dans le Tchad voisin), en Côte d'Ivoire, dans la partie orientale du Congo, au nord de l'Ouganda, et plus récemment en Somalie. Ces conflits ne causent pas seulement d'énormes pertes en vies humaines et en déplacement des populations. Ils détruisent également les infrastructures, les équipements sanitaires et scolaires, et ils entravent la production de nourriture.
- 2.4 Au cours des dix dernières années, le nombre des pays africains avec un gouvernement démocratiquement élu a augmenté. Depuis 2004-5, 25 pays africains ont tenu des élections (mais seulement 9 d'entre elles ont été considérées libres et correctes par des observateurs internationaux). Les changements de pouvoir politique ont été paisibles au Ghana, au Sénégal, au Mali, au Bénin et en Mozambique. La fin des interminables et horribles guerres en Angola, en Sierra Leone et au Libéria a apporté l'espoir d'une paix durable aux populations de ces terres dévastées. La force grandissante de la société civile africaine, alliée aux efforts de quelques responsables africains pour mettre en place un régime nouveau dans leur pays, offre une chance réelle de s'attaquer aux racines de la misère et des conflits dans le continent. (Cette tendance a été notée au numéro 7 des Lineamenta pour le Deuxième Synode Africain²). Des responsables africains travaillent avec le G8 pour mettre au point un nouveau plan pour l'Afrique. Ce plan comprendra des actions pour résoudre les conflits et faire face à la mauvaise gouvernance, ainsi qu'un soutien supplémentaire pour l'aide, le commerce et la remise de la dette des pays engagés dans la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance.

3 Les SPHÈRES ÉCONOMIQUES et SOCIALES

- 3.1 Le développement de la globalisation et la domination croissante du capitalisme libéral (que le Pape Jean-Paul II appelait le « capitalisme sauvage »), tout en stimulant la croissance

² Ce Synode est programmé pour 2009.

économique dans certaines parties du monde (comme la Chine, l'Inde et certaines régions de l'Amérique latine), élargit le fossé entre riches et pauvres. Ce fossé est plus évident dans les pays africains sub-sahariens où la misère est en augmentation dans les zones rurales, et où la moitié de la population vit dans une misère absolue (moins de un dollar US par jour)³, où 42% n'ont pas accès à l'eau potable, et 25 millions de personnes sont infectées par le virus VIH/SIDA. De plus, le SIDA touche les membres les plus productifs et reproductifs de la société, ceux qui ont entre 15 et 45 ans, et il est plus répandu chez les femmes que chez les hommes. Les conséquences économiques du SIDA sont encore plus évidentes quand on réalise qu'en Afrique 70% de la nourriture est produite par les femmes.

- 3.2 Les économies des pays de l'Afrique sub-saharienne sont aussi affectées négativement par les facteurs suivants : faible productivité causée par la résurgence de maladies telles que le paludisme et la tuberculose, trafic des drogues à travers le continent, exploitation massive des ressources naturelles et des richesses minérales de l'Afrique par des compagnies multinationales sans scrupules, relations commerciales inégales avec les nations de l'hémisphère nord puissamment industrialisées, écrasantes dettes extérieures, gouvernements incompetents et corruption endémique, niveaux croissants de violence et d'insécurité, et émigration d'une grande partie de l'élite cultivée vers l'Europe et les États-Unis. On estime qu'en 2015, année prévue pour la réalisation des buts du développement du Millénaire⁴, l'Afrique sub-saharienne n'atteindra pas un seul de ces buts.
- 3.3 Le commerce des êtres humains. Le commerce des personnes humaines est la forme moderne de l'esclavage et il est en croissance. Il concerne des victimes qui subissent le travail ou l'exploitation sexuelle par la force, la fraude ou la contrainte. Ce trafic est un problème global qui touche chaque continent et la plupart des pays. Il existe à l'intérieur et à travers les frontières nationales, et il est considéré comme l'une des pratiques criminelles les plus lucratives. Chaque année, environ 700.000 personnes, surtout des femmes et des enfants, sont commercialisées à travers des frontières nationales. Et ceci ne concerne pas les millions de personnes commercialisées dans leur propre pays. Les gens sont piégés dans ce trafic de bien des manières. Parfois on utilise la force physique. Dans d'autres cas, pour tromper les victimes, on leur fait des fausses promesses d'offres de travail ou de mariages dans les pays étrangers. Un grand nombre d'Africaines sont commercialisées dans les pays européens.
- 3.4 Pourtant tout n'est pas nuit et brouillard. Une initiative récente significative a été lancée en juillet 2001 par cinq pays africains (Algérie, Égypte, Nigeria, Sénégal et Afrique du sud) : le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Il s'agit d'affronter les différents niveaux de misère croissante et de promouvoir le développement économique en Afrique. Ce projet est soutenu par les pays industrialisés du nord (le groupe du G 8) qui a promis d'augmenter son soutien et la remise de la dette en réponse à la bonne gouvernance. Un point central de cette initiative, c'est l'idée que les pays africains eux-mêmes, et non des organismes internationaux comme le FMI, contrôleront les progrès des réformes politiques et économiques.

³ 14 des nations les plus pauvres de la terre se trouvent en Afrique subsaharienne.

⁴ Ces buts sont :

- éradiquer la faim et de l'extrême pauvreté
- réaliser partout l'éducation primaire
- promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes
- réduire la mortalité infantile
- améliorer la santé maternelle
- lutter contre le SIDA/VIH, le paludisme et les autres maladies
- assurer le maintien de l'environnement
- développer un partenariat global pour le développement

- 3.5 En juin 2005, lors d'un sommet du G 8, ce groupe a accueilli une demande insistante des nations les plus pauvres et les plus endettées du monde et il a effacé 40 milliards de dollars de dette aux institutions internationales. Cette décision couvre la dette extérieure de 18 pays, dont 14 africains. Bénéficient entre autres de cette mesure le Bénin, le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, le Ghana, la Zambie, la Tanzanie et le Mozambique.
- 3.6 Au cours des trois dernières années (2003 – 2006), 18 pays africains ont réussi des taux de croissance économique supérieurs à 5%, et 8 pays africains font partie des 20 premières économies en croissance du monde. Récemment, la Chine et l'Inde, deux des puissances économiques qui ont le taux de croissance le plus rapide du monde, ont développé leurs relations économiques avec l'Afrique sub-saharienne. Même si leurs intérêts en Afrique ne sont pas entièrement altruistes, ils sont néanmoins les bienvenus comme un contrepoids à l'influence américaine, maintenant que l'Union Soviétique a disparu de la scène et que la Russie est moins active dans cette région.

4 **La SPHÈRE CULTURELLE**

- 4.1 La diversité et les richesses culturelles de notre monde ont été négativement touchées par le phénomène de la globalisation. A travers le réseau des communications, la globalisation relie le monde et communique le même message. La globalisation conduit à l'homogénéisation qui, à son tour, conduit à la fragmentation car elle bouleverse les modèles sociaux, crée des résistances et renforce le sentiment du particulier et du local. A travers le processus même de rupture des identités culturelles distinctes et d'aplatissement des différences, la globalisation provoque un type de réaction qui accentue les différences et donne naissance à division et fragmentation.
- 4.2 Selon le théologien africain Laurenti Magesa, « *l'Afrique a été particulièrement sensible au scintillement des biens de consommation occidentaux, particulièrement les biens électroniques comme la télévision, les vidéos et les téléphones portables... Dans une tranche importante de la population africaine, les vidéos ont touché tous les aspects de la vie : de l'attitude de honte attachée à la couleur noire de la peau et à la texture des cheveux, en passant par les comportements sexuels et même l'orientation sexuelle, jusqu'à l'attitude envers les anciens et les ancêtres.* »
- 4.3 Bien des anthropologues et des théologiens africains soulignent le besoin pour les Africains eux-mêmes de résister à la globalisation. En dépit de ses effets positifs pour certains, ils la considèrent comme « *un nouveau colonialisme* ». (Ce souci a été signalé au numéro 20 des Lineamenta pour le Deuxième Synode Africain). Les Africains, disent-ils, ont besoin de redécouvrir leur capacité à « *nommer* » eux-mêmes et à décider de leur avenir. Pour faciliter ce processus, les Églises africaines doivent prendre au sérieux l'inculturation, et ceux qui ne sont pas africains (par exemple les missionnaires étrangers) doivent leur donner l'espace dont ils ont besoin pour accomplir cette tâche et ne pas s'inquiéter trop s'ils font des erreurs dans ce processus. Ces dernières années, les responsables des Églises ont semblé plus soucieux de mettre en garde contre les abus possibles que d'encourager les efforts pour l'inculturation. Pourtant, on trouve quelques anthropologues qui soulignent que la globalisation, qui a des effets à la fois positifs et négatifs, doit être acceptée comme une partie intégrante du monde dans lequel nous vivons, et donc que l'inculturation (l'incarnation de l'Évangile dans une culture) doit être équilibrée par l'interculturalité (l'ouverture à l'influence des autres cultures). Nous pouvons tous tirer profit des autres cultures quand nous filtrons ce qu'elles nous offrent au lieu de tout accepter immédiatement sans faire preuve d'esprit critique.

5 **RELIGIONS**

- 5.1 Le christianisme, l'islam, l'hindouisme, la religion traditionnelle chinoise et le bouddhisme sont les cinq plus grandes religions du monde actuel. Environ 70% de l'humanité adhère à l'une de ces religions. Le christianisme a le plus grand nombre d'adhérents (2,1 milliards), suivi par l'islam (1,3 milliard), l'hindouisme (900 millions), la religion populaire chinoise (394 millions) et le bouddhisme (376 millions). Cependant environ 1 milliard de personnes n'adhèrent à aucune religion. On trouve dans ce groupe les humanistes, les athées, les rationalistes et les agnostiques.⁵
- 5.2 Parmi les religions mondiales, le christianisme a actuellement la plus grande croissance en nombre, et l'islam a la croissance la plus rapide en pourcentage. Le christianisme se répand rapidement en Afrique et en Extrême-Orient, en particulier en Chine et en Corée du sud. L'hindouisme connaît un renouveau, et de nombreux temples sont en construction, en Inde comme dans d'autres pays.
- 5.3 En Afrique, le christianisme comme l'islam ont connu une remarquable croissance au cours du siècle passé. Même si des statistiques précises sont difficiles à vérifier, David Barrett estime que les chrétiens sont actuellement 360 millions (45,9% de la population totale). Les adeptes de l'islam sont 317 millions (juste au-dessus de 40%). Les adeptes de la religion traditionnelle sont 97 millions (12,3%) et sont en déclin. Cependant beaucoup d'Africains qui se considèrent chrétiens ou musulmans continuent d'adhérer à certaines pratiques de la religion traditionnelle. Il est important de noter que la forme de l'Islam qu'on trouve en Afrique subsaharienne est plus proche de la religion traditionnelle africaine que l'Islam agressif et militant qui provient des pays arabes, notamment de l'Arabie saoudite. Par ailleurs, les formes de christianisme qui grandissent le plus rapidement en Afrique sont les Églises pentecôtistes et les nouvelles sectes chrétiennes, Églises et sectes qui se font remarquer par leurs méthodes agressives de prosélytisme, même parmi les membres des grandes Églises.
- 5.4 Quelques tendances significatives peuvent être identifiées dans le caractère religieux de notre monde.
- a *La montée continue du fondamentalisme militant.* Le militantisme religieux est en croissance, non seulement dans l'islam ou le christianisme, mais aussi dans le bouddhisme, l'hindouisme et le judaïsme.
 - b *L'augmentation du taux de croissance de l'islam.* Parmi les religions mondiales, comme signalé ci-dessus, l'islam a le plus haut taux de croissance. Il est poussé démographiquement par des taux de naissance plus élevés dans le tiers-monde plutôt que par une augmentation de la croissance des conversions.
 - c *Le glissement nord-sud dans le christianisme.* Le XXe siècle a été témoin d'un glissement important du centre de gravité chrétien vers le sud. La majorité des chrétiens se trouve maintenant en Afrique, en Asie et en Amérique latine.
 - d *Le manque de croissance du nombre de personnes non religieuses.* La croissance mondiale des personnes ne professant aucune religion, agnostiques, libres-penseurs, athées ou humanistes non religieux semble s'être stabilisée.
 - e *Le pluralisme.* Le pluralisme croissant de la société est particulièrement évident dans le monde occidental.
 - f *Une croissance des laïcs, hommes et femmes dans les rôles pastoraux.* Bien qu'il y ait encore une résistance à la présence des laïcs hommes et femmes dans les rôles pastoraux, la tendance de base en faveur de l'engagement des laïcs dans les responsabilités pastorales et l'effort missionnaire continue à grandir et est irréversible.

⁵ Cf http://www.adherents.com/Religions_By_Adherents.html sur la base de la *World Christian Encyclopedia* de David Barrett.

- 5.5 En dépit de la résurgence du fondamentalisme religieux, caractérisé par la rigidité et l'intolérance, il existe aussi parmi les responsables religieux une reconnaissance grandissante du besoin urgent pour les religions de passer de la confrontation au dialogue, et de travailler ensemble pour la cause de la paix. Il y a cinq ans, le Conseil Œcuménique des Églises a lancé une nouvelle initiative avec pour devise : « *Décade pour surmonter la violence* », et il y a maintenant un Parlement des Religions qui se rencontre chaque année et qui travaille pour une éthique globale qui mettra hors la loi la guerre et le terrorisme. Il y a un consensus croissant parmi les responsables religieux mondiaux sur le fait que les religions peuvent et doivent collaborer à la défense et à la promotion des valeurs communes humaines et spirituelles. Le Pape Jean-Paul II, outre ses nombreux appels aux responsables politiques pour renoncer à la guerre et à la violence et poursuivre les chemins de la paix, a convoqué à Assise en 2002 un deuxième rassemblement des responsables religieux du monde entier pour prier pour la paix.

L'ÉGLISE

- 1 Pendant le second Concile du Vatican, le célèbre théologien allemand Karl Rahner parla de l'émergence, pour la première fois dans l'histoire, d'un « *monde-Église* » : une Église faite de peuples de toutes les races et toutes les nations de la terre. Il y a de cela plus de 40 ans, et l'Église, malgré toute son extension mondiale, était encore largement identifiée avec l'Europe et l'Amérique. Depuis lors pourtant, parmi les membres de l'Église, il y a eu un spectaculaire glissement du nord vers le sud. Aujourd'hui, sur un total mondial de 1,1 milliard de catholiques, 380 millions sont en Europe et en Amérique du nord, et 720 millions dans l'ensemble du sud.
- 2 En Europe en général, l'influence de l'Église continue de décliner, et le nombre des non-croyants, des agnostiques et des catholiques non pratiquants grandit. Même dans les endroits où le nombre de ceux qui vont à l'Église se maintient, c'est d'abord dû au nombre des immigrants venus de l'hémisphère sud. En France, seulement 8% environ des catholiques participent à la messe au moins une fois par semaine, et plus de 50 % disent qu'ils ne vont jamais à l'église. Aux Pays-Bas, la proportion de la population sans affiliation religieuse est passée de 23% à 59% en une seule génération. Dans le même courant, les vocations au sacerdoce et à la vie religieuse se sont effondrées à travers l'Europe. De plus, l'Église a de moins en moins d'influence dans la vie publique, comme en témoigne la réticence de l'Union Européenne à mentionner Dieu dans le préambule de son projet de Constitution.
- 3 Mais en Afrique, l'Église a connu une croissance remarquable au cours du siècle dernier, passant de 2 à 130 millions. Il s'agit de la plus rapide et considérable transformation démographique de toute l'histoire du catholicisme. Cette croissance en nombre est accompagnée d'une aussi impressionnante croissance en vocations sacerdotales et religieuses. (Ceci a été noté au numéro 6 des Lineamenta pour le Deuxième Synode Africain). On est particulièrement frappé par le nombre des personnes qui entrent dans les congrégations missionnaires, locales comme internationales. Comme les responsables d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine assument des positions de premier plan dans l'Église et dans les congrégations religieuses et missionnaires, ils apporteront leurs priorités aussi bien que leur énergie et leur enthousiasme pour peser sur le tissu de la vie ecclésiale, et peut-être renverser le déclin de l'Église en Occident. Il existe maintenant un retour de l'activité missionnaire du Sud vers le Nord qui continue à grandir.
- 4 Le visage changeant de l'Église se reflète clairement dans la SMA, avec près de 90 % de ses vocations et 70 % de ses formateurs venant d'Asie et d'Afrique.

- 5 En contraste avec cette « *ouverture au monde* » qui a caractérisé l'esprit de Vatican II, il y a eu un raidissement notable de la position de l'Église vis-à-vis du monde « *laïc* ». L'enseignement papal récent a réaffirmé les principes moraux et doctrinaux distinctifs de la foi catholique contre ce que notre actuel Pape appelle « *la dictature du relativisme* », qu'il considère caractéristique de la société occidentale laïque. Il y a évidemment beaucoup de membres de l'Église, y compris des théologiens, qui rejettent cette obsession pour l'orthodoxie qui conduit à une regrettable polarisation dans l'Église entre les soi-disant « *conservateurs* » et les « *progressistes* ». Cette polarisation contredit directement la nature de l'Église et handicape son élan missionnaire.
- 6 Une autre tendance remarquable dans l'Église actuelle est la croissance et le dynamisme de nouveaux mouvements apostoliques composés surtout de laïcs : Sant'Egidio, le Néocatéchuménat, les Focolari parmi d'autres. Même si la plupart de ces mouvements sont conservateurs dans leurs perspectives et ont une vision plutôt étroite de la mission de l'Église, ils constituent une force avec laquelle il faut compter. Il semble qu'ils offrent au monde une vision renouvelée et distinctement catholique de la communauté humaine et mondiale, et qu'ils fortifient les gens, et particulièrement les jeunes, pour le transformer.
- 7 Engagement pour la justice sociale. L'Église est l'un des plus forts avocats des pauvres dans le monde actuel. Son engagement pour les pauvres à travers ses œuvres de santé et d'enseignement continue à être significatif. De plus, sa doctrine sociale souligne constamment l'injustice d'un monde dans lequel un milliard de personnes jouissent d'un niveau de vie jamais atteint jusqu'ici tandis qu'un autre milliard lutte pour s'en tirer avec moins d'un dollar par jour, et que dix millions d'enfants meurent chaque année de maladies liées à une misère qu'on pourrait éviter. Le Pape Jean-Paul II a appelé à une « *globalisation de la solidarité* » pour remplacer la « *globalisation du profit* » qui domine le marché global actuel. (Cet appel a reçu un écho au numéro 44 des Lineamenta pour le deuxième Synode africain). Souvent les pauvres regardent l'Église comme un contre-pouvoir face à un système politique dans lequel ils se sentent ignorés et marginalisés. Elle leur donne un sentiment d'identité et de communauté. Cependant l'étude et la mise en œuvre de la doctrine sociale de l'Église (encore un de ses « *secrets les mieux gardés* ») sont très inégalement réalisées, même par des prêtres et des évêques. Certains la prennent au sérieux, mais beaucoup non. De plus il y a des opinions catholiques largement différentes sur la meilleure manière d'exprimer l'enseignement social de l'Église dans une politique publique, et il est vraisemblable que ce débat continuera encore dans bien des années à venir.
- 8 Le souci de l'intégrité de la création et l'usage correct des ressources de la terre n'est pas encore une priorité essentielle pour beaucoup de catholiques. Dans son récent message pour la Journée mondiale de la Paix (1^{er} janvier 2007), notre Pape a uni les questions de soin de la création et de justice sociale. Il a mis en garde contre « *une course sans précédent pour les ressources disponibles* », particulièrement en ce qui concerne les sources d'énergie, déclarant que « *l'accumulation violente des ressources terrestres provoque des griefs, des conflits et des guerres, qui sont précisément les conséquences d'une conception inhumaine du développement.* »
- 9 Dialogue avec les autres religions. Au cours des dernières décades, l'Église a adopté une approche plus positive et respectueuse à l'égard des croyances religieuses des adeptes des autres religions. Vatican II a exhorté tous les catholiques à poursuivre la voie du dialogue et « *à reconnaître, préserver et faire progresser les valeurs spirituelles, morales et socioculturelles qui se trouvent dans les autres religions* » (Nostra Aetate 2 et 3). Le pape Jean-Paul II a souvent demandé aux congrégations religieuses de faire du dialogue interreligieux une priorité apostolique pour le troisième millénaire. Il a parlé du dialogue interreligieux comme « *d'une œuvre désirée par Dieu* »... et « *d'un élément intégral de la*

mission évangélisatrice de l'Église. » Pour des missionnaires travaillant en Afrique, ce dialogue s'adresse aux adeptes des religions traditionnelles africaines et aux musulmans. Il est indubitablement difficile, étant donné la récente montée des tensions et des conflits entre chrétiens et musulmans, mais il demeure important (comme le souligne le numéro 27 des Lineamenta pour le deuxième Synode africain).

- 10 Développer le rôle des femmes dans l'Église. Tandis que le féminisme agressif et révolutionnaire des années qui suivirent Vatican II semble sur le déclin, il existe une recherche évidente d'un féminisme chrétien qui honore les rôles traditionnels des femmes comme épouses et mères tout en respectant leur désir d'un épanouissement personnel et professionnel. Même si la porte à l'ordination des femmes a été fermée (et même verrouillée), les femmes commencent à exercer une autorité dans l'Église, y compris au Vatican. Cependant l'Église demeure très nettement une institution cléricale et dominée par les hommes, dans laquelle les voix des femmes sont rarement prises au sérieux. En Afrique, comme dans d'autres parties du monde, les femmes ont été l'ossature de l'Église. Au Synode africain de 1994, les évêques africains ont rendu hommage au rôle héroïque joué par les femmes africaines pour maintenir et nourrir les structures familiales au milieu des grandes tourmentes sociales et politiques. Cependant, il y a dans le clergé une culture du privilège et des droits, et les évêques comme les prêtres de l'Église ne sont pas aussi directs qu'ils devraient l'être pour promouvoir la participation active des femmes et des laïcs en général dans des rôles de responsabilité au sein de l'Église. Au prochain Synode africain de 2009, peut-être pourront-ils inviter des femmes africaines à participer et à contribuer à leurs délibérations sur le thème : *« l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix. »*

CONCLUSION

En tant que membres d'une Société missionnaire internationale, nous sommes mis au défi de répondre à notre appel missionnaire dans le contexte exposé ci-dessus. Nous fondons notre réponse sur l'Évangile par lequel nous vivons et nous sommes formés, alors que nous cheminons avec les peuples d'Afrique vers la plénitude du Règne de Dieu, règne de justice, de paix et d'amour, animés par notre espérance inébranlable dans le Christ ressuscité.

1 Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC)

- 1.1 La promotion de la Justice, de la Paix et de l'Intégrité de la Création est une dimension vitale et indispensable de tout travail missionnaire SMA.
- 1.2 Les exigences croissantes du ministère sur les membres rendent de plus en plus difficile la mise en œuvre de cette vision.
- 1.3 Dans la pratique pastorale, on donne parfois la priorité à un ministère de type sacramentel.
- 1.4 En Afrique, les membres, les associés et les collaborateurs laïcs répondent aux questions de justice et de paix à travers leurs différents ministères (par exemple avec les enfants de la rue, les enfants ex-soldats, les réfugiés, les victimes du VIH).
- 1.5 Hors d'Afrique, certains membres, associés et collaborateurs laïcs sont pleinement engagés dans l'apostolat JPIC (par exemple avec AEFJN Bruxelles, AFJN Washington, immigrés, réfugiés).
- 1.6 Le ministère de plaidoirie (advocacy) et de pression (lobbying) est une tâche spécialisée qui ne convient pas à tous les membres.
- 1.7 Les inquiétudes sur le réchauffement global ont contribué à faire grandir, chez les membres et associés SMA, l'attention au besoin de respecter l'intégrité de la création. À Cape Coast, au Ghana, le Bureau pour le Souci de l'Environnement continue à travailler pour la promotion de l'attention au monde créé.
- 1.8 Des membres ou des associés travaillent dans des circonstances difficiles dans des pays qui sont en guerre ou qui connaissent des crises civiles.

2 Première Évangélisation

- 2.1 La première évangélisation est un engagement fondamental dans la SMA. Nos membres travaillent, souvent en équipes internationales, dans des zones de première évangélisation où l'Évangile n'a jamais été annoncé.
- 2.2 La première évangélisation est coûteuse et requiert des ressources financières extérieures.
- 2.3 L'aide du fonds de solidarité et de différents organismes a été un grand soutien pour les membres engagés dans la première évangélisation.
- 2.4 L'expression « *première évangélisation* » est comprise de différentes manières dans la SMA. Certains la comprennent comme l'annonce du salut en Jésus Christ à ceux qui n'ont pas encore entendu la Bonne Nouvelle. D'autres estiment qu'on peut faire la première évangélisation dans les secteurs urbains en servant les pauvres et les marginalisés.
- 2.5 Dans le travail de première évangélisation, on manque de personnel et de continuité à cause du vieillissement des membres des anciennes entités, et du rappel des membres des nouvelles entités pour d'autres nominations. Cependant, dans la plupart des cas, les membres retirés sont remplacés par de nouveaux membres.
- 2.6 Quand on établit des équipes pour la formation initiale, il est parfois difficile de trouver des membres qui croient à la première évangélisation.

3 Associés missionnaires laïcs

- 3.1 A la demande de l'Assemblée Générale 2001, et après avoir consulté les Conseils Pléniers suivants, le Conseil Général a publié en janvier 2004 un document sur « *La SMA et les*

associés missionnaires laïcs ». Ce document décrit les différentes formes d'association et de collaboration avec les laïcs dans la Société.

- 3.2 Beaucoup d'entités ont tenu compte ce document, et il existe une coopération grandissante entre les associés missionnaires laïcs et les membres SMA dans des projets communs regardant notre mission.
- 3.3 On trouve maintenant dans certains Districts-en-formation des laïcs, hommes et femmes, qui cherchent une forme d'association avec la SMA.
- 3.4 Au niveau international, il existe un manque de contacts entre les différents groupes d'associés missionnaires laïcs.
- 3.5 Certains associés missionnaires laïcs SMA ne voient pas clairement quels sont leurs contacts avec le Conseil Général. D'autres se sentent déconnectés du « *courant principal de la mission SMA* ».
- 3.6 Certains groupes d'associés missionnaires laïcs trouvent qu'il est maintenant plus difficile de recruter de nouveaux membres et de se procurer des fonds.
- 3.7 Certains évêques sont lents à accueillir des associés missionnaires laïcs venant d'autres pays.
- 3.8 Certains associés missionnaires laïcs travaillent dans leur propre pays d'origine auprès de populations d'immigrés et de groupes d'origine africaine.

4 Animation missionnaire

- 4.1 Dans la plupart des entités SMA, des membres et associés ont été nommés et sont activement engagés dans l'animation missionnaire.
- 4.2 Pratiquement partout où travaillent des membres et des associés SMA, la Société a créé des réseaux d'amis et de bienfaiteurs actifs.
- 4.3 Pendant la préparation et la célébration du 150^{ème} anniversaire de la SMA, beaucoup d'initiatives ont été prises pour faire connaître la SMA et son engagement au service de la mission de l'Église : livres, magazines, produits audio-visuels, réunions, pèlerinages, retraites, émissions de télévision etc.
- 4.4 On constate parfois un manque de collaboration entre les responsables de l'animation missionnaire et les responsables des médias.
- 4.5 Certaines entités anciennes ont peu de membres directement impliqués dans l'animation missionnaire. Elles apprécient l'aide fournie par des membres du District-en-formation Afrique.
- 4.6 Dans les anciennes entités, il devient de plus en plus difficile de créer des groupes de jeunes motivés pour la mission.

5 Inculturation

- 5.1 Alors que l'Assemblée Générale 2001 avait mis en valeur l'inculturation comme un objectif clé, et encouragé les Régions à fournir des ressources pour s'y engager, il semble bien que peu ait été fait en pratique.
- 5.2 Nos membres reconnaissent le besoin de répondre aux gens en fonction des différentes situations culturelles, mais le travail d'inculturation peut être très spécialisé et demander une compétence qu'ils ne possèdent pas.
- 5.3 Les Églises locales peuvent avoir d'autres priorités qui absorbent plus pleinement l'intérêt et l'engagement de nos membres.

6 Ministère dans nos pays d'origine

- 6.1 Des membres et des associés SMA sont engagés dans la pastorale et d'autres ministères dans leurs pays d'origine, et ils sont appréciés pour la contribution qu'ils apportent à l'Église locale.
- 6.2 Cependant certains d'entre eux ne contribuent pas beaucoup à mettre en valeur le travail missionnaire SMA en Afrique.

7 Collaboration

- 7.1 Dans nombre de pays, des étudiants SMA participent aux programmes philosophiques et théologiques inter-instituts.
- 7.2 Les Supérieurs majeurs SMA représentent la Société auprès des Conférences épiscopales. Ils participent également aux Conférences des Supérieurs Religieux.
- 7.3 La SMA s'efforce de collaborer au niveau institutionnel et sur le terrain avec les Sœurs NDA, les autres congrégations fondées par la SMA, d'autres Sociétés missionnaires et d'autres congrégations religieuses.
- 7.4 La SMA collabore avec l'Église locale.
- 7.5 Les membres du Conseil Général participent aux réunions inter-instituts et à diverses Commissions.
- 7.6 Des entités SMA ont établi des Bureaux du développement pour s'engager à tous les niveaux avec des Agences de financement et des ONG.
- 7.7 Dans certaines entités, la SMA implique dans son ministère des associés missionnaires laïcs et des collaborateurs laïcs. Ils deviennent plus engagés dans les projets SMA à différents niveaux. Cependant des obstacles demeurent pour poursuivre cette collaboration.

8 Moyens de communication

- 8.1 La SMA utilise des moyens modernes de communication au service de sa mission. Chaque entité a sa propre manière d'utiliser ces outils pour l'animation missionnaire ainsi que pour le maintien et le développement de son réseau de bienfaiteurs.
- 8.2 Cependant ces moyens peuvent être un défi pour certains membres plus âgés.
- 8.3 Leur utilisation est parfois limitée par manque d'infrastructures dans certaines parties de l'Afrique.
- 8.4 Deux réalités handicapent notre développement dans le domaine de la communication. D'une part, les anciennes entités ont des moyens matériels mais des membres vieillissants, et d'autre part les nouvelles entités ont peu de ressources mais des membres jeunes qui peuvent être formés.
- 8.5 Il est difficile de communiquer le trésor de notre vie et de notre charisme missionnaires à un public plus large et de toucher davantage de lecteurs avec nos publications.
- 8.6 Différentes entités ont créé un site web mais les maintenir à jour et y engager l'ensemble de la SMA est un continuel défi.
- 8.7 Même si quelques rencontres ont eu lieu entre membres de différentes entités engagés dans les médias, il n'y a pas habituellement beaucoup de collaboration entre les entités SMA.

9 Musées

- 9.1 Les musées SMA sont un aspect important de la mise en valeur de la SMA et de sa mission.

- 9.2 En contraste avec la présentation habituelle des médias publics, ils sont un outil de valeur pour présenter les cultures africaines au public d'une manière positive, et pour réagir contre le racisme.
- 9.3 La collaboration entre les musées SMA est maintenant une réalité.
- 9.4 Certains objets ont été prêtés ou temporairement exposés dans d'autres musées.
- 9.5 Plusieurs entités SMA ont créé des espaces d'expositions culturelles.
- 9.6 De nombreuses publications de qualité ont été produites.
- 9.7 Beaucoup de pays africains réclament leurs œuvres d'art.
- 9.8 Dans quelques entités, les collaborateurs laïcs sont très actifs pour promouvoir les musées SMA. Ils voudraient voir un engagement plus grand aux niveaux officiels de la SMA pour soutenir et encourager leurs activités.
- 9.9 Ces musées aident les Africains de la deuxième ou troisième génération qui vivent hors d'Afrique à découvrir leur propre culture.

10 Dialogue interreligieux et œcuménique

- 10.1 Dans certains de nos programmes de formation, les étudiants sont engagés d'une manière limitée dans des cours et des sessions de dialogue interreligieux et œcuménique.
- 10.2 Dans quelques secteurs géographiques, des membres et associés SMA participent à un dialogue œcuménique avec des Églises traditionnelles. Cependant ce dialogue ne semble pas avoir beaucoup de résultats pratiques.
- 10.3 Des groupes évangéliques fleurissent dans la plupart des zones où nous travaillons et ils attirent beaucoup de catholiques. Le dialogue avec eux demeure difficile.

11 Islam

- 11.1 Le fondamentalisme musulman, qui est devenu très agressif dans certains endroits, affecte sérieusement nos relations avec l'Islam.
- 11.2 Bien que certains membres SMA soient ouverts au dialogue avec l'Islam, d'autres sont complètement indifférents, et d'autres encore y sont totalement opposés.
- 11.3 Des Régions ne semblent pas considérer le dialogue avec l'Islam comme une priorité missionnaire, et même au niveau de la Société dans son ensemble, la dernière réunion de la Commission SMA sur l'Islam a eu lieu en 2002.

12 Égypte

- 12.1 La SMA a des liens historiques forts avec l'Égypte.
- 12.2 En dépit des difficultés pour trouver du personnel, la SMA a continué à maintenir sa présence en Égypte.
- 12.3 La collaboration entre les SMA et les NDA s'est particulièrement manifestée pendant les célébrations du 150^{ème} anniversaire.
- 12.4 Il existe des opportunités pour le service de la mission, par exemple pour la formation au dialogue œcuménique et au dialogue avec l'Islam, et pour le travail avec les réfugiés soudanais.

NOS CONVICTIONS

1. Notre mission est la continuation de la mission de Jésus Christ (cf de Brésillac « *Retraite aux Missionnaires* » p 36). Nous cherchons à manifester l'amour de Dieu et à « être une réponse effective à la vocation missionnaire de l'Église principalement au milieu des Africains et des peuples d'origine africaine. » (*Constitutions et Lois SMA*, n° 2).
2. Notre service est caractérisé par l'ouverture et le dialogue, par le respect pour le pauvre, par l'amour et la compassion pour tous ceux que nous rencontrons, et par nos efforts pour donner une voix aux sans-voix et pour aider ceux qui souffrent.
3. Notre témoignage consiste à être attentifs aux signes des temps, à répondre à l'Esprit et à contester l'esprit de compétitivité et d'individualisme de notre monde.
4. Notre attitude dans le monde est remplie d'espérance. Elle est enracinée dans les dons que Dieu communique par l'Église et par la création, et elle nous rend capables de promouvoir le souci de la terre et de résister à tout ce qui est destruction et violence.

NOS ENGAGEMENTS

1 Première évangélisation

- 1.1 Dans les endroits où l'Église n'est pas établie, nous maintiendrons et renforcerons notre insistance traditionnelle sur la proclamation de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ aux personnes qui ne l'ont pas entendue.
- 1.2 Fidèles au charisme de notre Fondateur, nous aiderons à bâtir l'Église locale.
- 1.3 Dans les zones urbaines où l'Église est établie, même si les exigences pastorales sont grandes, en tant qu'évangélistes, nous serons particulièrement attentifs au besoin d'atteindre les non-évangélisés, les pauvres et les marginalisés.

2 Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC)

- 2.1 En Afrique et hors d'Afrique nous renforcerons notre collaboration avec les organisations publiques et privées (AEFJN Bruxelles, AFJN Washington, Caritas, etc.) en vue d'impliquer de plus en plus de membres et d'associés prêtres et laïcs SMA dans les différentes initiatives de justice et de paix en faveur des Africains.
- 2.2 Les membres et les associés prêtres et laïcs SMA ainsi que leurs collaborateurs susciteront des initiatives et encourageront la formation aux techniques de résolution des conflits et de réconciliation.
- 2.3 Les membres et les associés prêtres et laïcs SMA, en collaboration avec l'Église locale, mobiliseront les chrétiens pour promouvoir le développement humain (éducation, santé, etc.) en veillant à ne pas contribuer à une culture de dépendance financière.
- 2.4 Les membres et les associés prêtres et laïcs SMA susciteront l'attention et stimuleront le soin de l'environnement dans notre vie et nos activités missionnaires.
- 2.5 Nous continuerons à servir les migrants et les réfugiés africains dans tous les endroits où nous travaillerons.

3 Inculturation

- 3.1 La SMA a un profond respect pour les cultures africaines. Nous coopérerons avec les Églises locales dans leurs efforts pour inculturer l'Évangile en Afrique.
- 3.2 Nous chercherons à développer nos ressources et nos compétences dans ce domaine et à communiquer une ouverture sur ces cultures à tous les membres et les associés prêtres et laïcs SMA, ainsi qu'à leurs collaborateurs.

4 Dialogue Interreligieux et Œcuménique

- 4.1 La SMA cherchera à promouvoir le dialogue et la collaboration avec les religions traditionnelles et les autres croyances dans les endroits où nous travaillons.
- 4.2 La SMA cherchera une meilleure compréhension des Églises évangéliques et des sectes, et nous trouverons des chemins pour un engagement avec elles au niveau pastoral.
- 4.3 La SMA cherchera à développer des compétences et à fournir des ressources à ses membres et aux associés prêtres et laïcs dans le domaine du dialogue avec l'Islam.
- 4.4 Reconnaissant les difficultés que pose le fondamentalisme religieux, la Société sera particulièrement attentive aux besoins de ses membres et des associés prêtres et laïcs SMA dans les endroits en proie aux tensions et aux conflits interreligieux.

5 Égypte

La SMA examinera comment développer les opportunités qui existent en Égypte pour mettre en œuvre le dialogue œcuménique et interreligieux, le service des réfugiés africains et un programme de stage pour quelques étudiants SMA.

6 Collaboration

- 6.1 La SMA renforcera sa collaboration avec l'Église locale, les instituts missionnaires et les autres instituts fondés par des membres SMA.
- 6.2 La SMA continuera à accueillir et à collaborer avec des prêtres associés et des membres honoraires.
- 6.3 La SMA offrira ses services aux instituts de philosophie, de théologie et de pastorale dans les endroits où nous vivons et travaillons.
- 6.4 La SMA collaborera avec la société civile, en particulier avec les différentes organisations et agences consacrées à la protection de l'environnement et travaillant avec les pauvres.
- 6.5 La SMA soutiendra les programmes pour la promotion des responsables laïcs dans l'Église.

7 Les associés missionnaires laïcs

- 7.1 La SMA réaffirmera et renforcera sa collaboration avec les associés missionnaires laïcs.
- 7.2 La SMA renforcera l'appel à la vocation missionnaire laïque dans toutes les entités.
- 7.3 La SMA encouragera les échanges au niveau international entre les missionnaires laïcs des différentes entités.
- 7.4 Les entités SMA ayant des liens avec des laïcs missionnaires veilleront à ce que les conditions et les termes prévus pour leur service soient clairement stipulés et respectés.

8 Ministère dans les pays occidentaux

- 8.1 La SMA s'engagera auprès des Africains qui deviennent de plus en plus nombreux en Europe et en Amérique du Nord.

- 8.2 Les SMA qui travaillent dans leurs pays d'origine en Europe et en Amérique du nord éveilleront l'intérêt pour la mission SMA en Afrique et la mettront en valeur.

9 Animation Missionnaire

- 9.1 Riches de notre expérience et en nous appuyant sur notre réseau d'amis et de bienfaiteurs, nous développerons notre engagement dans l'animation missionnaire de nos Églises et communautés.
- 9.2 Les entités SMA collaboreront entre elles, avec les autres congrégations et avec les Églises locales pour inviter un plus grand nombre de personnes à participer à notre engagement missionnaire.
- 9.3 Nous ferons un effort spécial pour promouvoir la SMA dans les nouvelles entités.
- 9.4 La SMA cherchera activement à développer les potentialités des médias comme moyens d'animation missionnaire et de communication de la Bonne Nouvelle.

10 Communication

En vue d'un meilleur partage des nos ressources humaines et matérielles, la SMA mettra en place une équipe internationale pour rassembler et produire des outils médiatiques qui seront mis à la disposition de toutes les entités SMA.

11 Musées

Les musées SMA mettront en place des formes de partenariat et d'organisation qui les rendront capables de:

- a) témoigner activement des valeurs culturelles africaines et de la mission de la SMA.
- b) développer leurs services même si les ressources humaines et financières sont limitées.

Introduction

Compte tenu des diverses situations qui existent dans l'ensemble de la SMA, l'Assemblée Générale demande à chaque entité de la Société, lors de sa prochaine Assemblée, de spécifier pour elle-même plus tard le plan d'action qui suit:

- i) en donnant un ordre de priorités aux différents engagements ;
- ii) en dressant un plan d'action réaliste qui tienne compte du personnel disponible ;
- iii) en établissant des délais appropriés et des procédures d'évaluation ;
- iv) en collaborant avec les autres entités, si nécessaire.

1 Première Évangélisation

- 1.1 Au cours des Assemblées à venir, les membres SMA discuteront sur la réalité présente de la première évangélisation. Ils élaboreront un plan d'action pour les six années à venir en tenant compte des facteurs suivants : les différences entre l'apostolat rural et l'apostolat urbain ; les besoins particuliers des endroits où l'Église n'est pas bien établie ; et enfin l'engagement de la Société envers les non-évangélisés, les réfugiés, les personnes déplacées, les pauvres et les marginalisés.
- 1.2 Dans la nomination des membres, les Supérieurs des entités d'envoi et d'accueil, en consultation avec les membres concernés, donneront la priorité aux endroits de première évangélisation.
- 1.3 Durant la formation initiale (stage et engagements pastoraux), on donnera aux étudiants SMA l'opportunité de découvrir notre travail missionnaire dans des zones de première évangélisation. En accord avec la Charte de Formation, les équipes de formation décideront de la manière de faire en consultation avec les personnes concernées.
- 1.4 Dans les zones de première évangélisation, fidèles au charisme du fondateur, les membres travailleront à l'éveil des vocations et encourageront les vocations pour l'Église locale.

2 Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC)

- 2.1 Le Supérieur Général et son Conseil nommeront un membre SMA pour coordonner notre participation aux organisations publiques et privées (AEFJN, AFJN, Caritas, Organismes travaillant avec des personnes déplacées etc.). Il coordonnera les activités des différentes entités SMA dans ce domaine.
- 2.2 La prochaine assemblée de chaque entité établira un plan pour promouvoir JPIC.
- 2.3 Les Supérieurs de chaque entité nommeront un membre chargé de coordonner les activités de JPIC.
- 2.4 Les membres et les associés se tiendront toujours mieux au courant de toutes les initiatives lancées par les médias et les différents acteurs dans le domaine de l'environnement. Dans chaque entité, le responsable JPIC restera en contact avec les agences gouvernementales locales, les groupes de plaidoirie (advocacy groups) et les organisations non gouvernementales pour mettre en œuvre des programmes d'action.
- 2.5 Le Bureau pour le Soins de l'Environnement (ECO) de Cape Coast au Ghana jouera un rôle important pour conscientiser les membres, les associés et les communautés chrétiennes locales.
- 2.6 Les entités SMA créeront des fonds pour soutenir ces programmes et contacteront des agences de développement pour le financement.

3 Inculturation

- 3.1 Le Supérieur Général et son Conseil veilleront à ce que des membres soient formés dans le domaine de l'inculturation.
- 3.2 Les équipes de formation s'assureront que le thème de l'inculturation est traité au cours de la formation initiale et permanente.
- 3.3 Les Régionaux veilleront à ce que les nouveaux membres d'une Région reçoivent une introduction positive dans la culture locale et qu'on leur donne l'opportunité d'apprendre la langue locale.

4 Dialogue Œcuménique et Interreligieux

- 4.1 Les membres lanceront, et / ou participeront aux rencontres avec d'autres dénominations chrétiennes sur des sujets d'intérêt commun, par exemple les questions JPIC, l'évangélisation.
- 4.2 Le Supérieur Général et son Conseil reconstitueront la commission sur l'Islam. Elle sera formée de membres SMA assistés d'autres experts dans ce domaine, par exemple les centres sur l'Islam du PISAI à Rome, de Bamako au Mali et de Dar Comboni au Caire.
- 4.3 La Commission sur l'Islam dressera un rapport complet qui établira la meilleure manière pour la SMA d'entrer en dialogue avec l'Islam. Ce rapport sera prêt pour l'évaluation de mi-mandat faite par le Conseil Plénier 2010.

5 Collaboration

- 5.1 Le Supérieur Général, son Conseil et les Supérieurs des entités continueront à renforcer nos contacts avec les Sœurs Notre-Dame des Apôtres et les autres Instituts Religieux fondés par des membres SMA.
- 5.2 Les Supérieurs des entités inviteront les membres honoraires et les anciens associés à nos célébrations annuelles.
- 5.3 Les membres qui ont achevé des études supérieures seront essentiellement affectés dans les instituts de philosophie, de théologie et de pastorale où étudient nos étudiants.
Le Supérieur Général et son Conseil feront ces nominations en consultation avec les Supérieurs et les membres concernés.
- 5.4 Les membres et les associés, avec les encouragements des Supérieurs des entités SMA, favoriseront le développement des responsables laïcs dans l'Église. Les Supérieurs des entités SMA pourront offrir des bourses d'études à des laïcs pour des activités missionnaires spécifiques dans la ligne des priorités SMA.

6 Les Associés missionnaires laïcs

- 6.1 Le Supérieur Général nommera un membre de son conseil pour assurer les liens avec les associés missionnaires laïcs au niveau international.
Durant ce mandat, le Supérieur Général et son Conseil organiseront une rencontre avec les délégués des différents groupes d'associés laïcs.
- 6.2 Dans chaque entité ayant des associés laïcs, le Supérieur de l'entité et son Conseil nommeront un membre comme personne de liaison pour toutes les questions, y compris la formation et la promotion de la vocation missionnaire laïque.
- 6.3 Avec l'accord du Supérieur Général et de son Conseil, le Supérieur de chaque entité dans laquelle se trouvent des associés laïcs établira un contrat qui prendra en compte la durée de leur service, leur formation, ainsi que leurs devoirs et leurs droits.

- 6.4 Durant les Assemblées Régionales 2008, les Supérieurs Régionaux feront largement connaître le document « *La SMA et les associés laïcs* » (2004) afin de renforcer notre collaboration avec les associés laïcs.

7 Animation Missionnaire

Pour mieux faire connaître la SMA et sa mission,

- 7.1 Le Conseil Général stimulera les rencontres entre les animateurs missionnaires des différentes entités et encouragera les échanges de personnel entre les entités.
- 7.2 Chaque entité nommera un animateur missionnaire. Ces animateurs développeront un réseau d'amis et de bienfaiteurs et échangeront des informations sur leurs méthodes d'animation.
- 7.3 L'Assemblée de chaque entité étudiera les moyens de mettre en œuvre les actions suivantes :
- a) une collaboration directe entre les responsables de l'animation missionnaire et les responsables des médias.
 - b) la collaboration entre les responsables de l'animation missionnaire et l'Église locale.

8 Communication

Pour mettre les outils médiatiques existants à la disposition de toutes les entités SMA et pour permettre la production de nouveaux moyens, le Supérieur Général et son Conseil établiront une équipe internationale selon les critères suivants :

- 8.1 L'équipe sera constituée d'un responsable SMA et de deux assistants, membres SMA et/ou associés laïcs, faisant des études en communication (ex : un cours de deux années).
- 8.2 Dans chaque entité une personne travaillant dans l'animation missionnaire ou les médias assurera les liens avec cette équipe.
- 8.3 Un service de documentation internationale SMA par Internet sera mis à la disposition de toutes les entités SMA. Il comprendra une base de photos numériques, des textes en français et en anglais, un montage audio visuel style power point, et une base vidéo.
- 8.4 Le financement de cette équipe sera assurée par un budget qui sera soumis au prochain Conseil Plénier.
- 8.5 Ce programme et cette équipe seront opérationnels à partir de septembre 2008.
- 8.6 Le Conseil Plénier fera une évaluation à mi-mandat.

9 Ministère dans les pays occidentaux

- 9.1 Les entités en Europe et en Amérique du nord soutiendront des projets missionnaires spécifiques parmi les Africains.
- 9.2 Le Supérieur de chaque entité SMA encouragera les membres engagés dans un ministère pastoral dans leur pays d'origine en Europe et en Amérique du nord à mettre en valeur la mission SMA en Afrique.

10 Égypte

- 10.1 Pour continuer la mission SMA en Égypte, le Supérieur Général et son Conseil, en collaboration avec les Supérieurs des Districts-en-formation et le Supérieur de la Province de Lyon, mettront en place une équipe de trois membres. Cette équipe aura les tâches suivantes :
- a) développer le dialogue œcuménique et interreligieux ;

- b) participer au service des réfugiés africains ;
 - c) revitaliser le programme de stage pour la formation de quelques étudiants SMA.
- 10.2 Cette équipe tiendra compte de la paroisse SMA de Choubra, de la possibilité d'enseigner à Dar Comboni et des organismes travaillant au service des immigrés africains.
- 10.3 Cette équipe sera mise en place pour octobre 2008.
- 10.4 Le Conseil Plénier est responsable pour toutes les dépenses qui ne seront pas couvertes par les ressources locales.
- 10.5 Si le Supérieur Général et son Conseil ne peuvent pas mettre en place une équipe, ils présenteront un rapport au prochain Conseil Plénier qui prendra une décision à ce sujet.

11 Musées

- 11.1 Le Supérieur Général et son Conseil mettront en place une Commission des Musées SMA pour mieux mettre les richesses de tous les musées SMA au service de l'Afrique et de la mission de la Société.
- 11.2 Cette Commission sera composée d'un membre SMA, des directeurs des musées SMA ou de leurs représentants et d'experts extérieurs.
- 11.3 Les buts de cette Commission seront les suivants :
- a) planifier le développement des musées pour qu'ils deviennent le bien commun de toute la SMA.
 - b) rechercher les partenariats possibles en Europe, en Amérique du nord et en Afrique.
 - c) rechercher les possibilités de soutien financier.
 - d) former des personnes compétentes en muséologie pour la Société.

1 Spiritualité

- 1.1 Depuis 2001, beaucoup d'efforts ont été réalisés pour définir notre spiritualité et en faire une réalité dans la vie de nos membres. On peut citer par exemple :
 - a La commission de spiritualité ;
 - b Les publications ;
 - c La célébration du 150^{ème} anniversaire qui fut une grande occasion pour célébrer et vivre l'internationalité ;
 - d L'effort pour redécouvrir notre charisme fondamental ;
 - e L'importance donnée à la croissance spirituelle de chaque personne.
- 1.2 Cependant la réalité présente laisse penser que beaucoup de ces efforts n'ont peut-être pas touché la vie de tous les membres et associés.
- 1.3 Il est difficile d'intégrer une spiritualité SMA dans notre vie.
- 1.4 Mais on prend davantage conscience qu'il nous faut une spiritualité pour trouver notre identité comme missionnaires SMA.

2 Style de vie

- 2.1 Le célibat canonique a toujours été un défi, mais aujourd'hui il pose problème à certains membres SMA.
- 2.2 En général, les membres SMA prient ensemble.
- 2.3 Peu de membres SMA ont un directeur spirituel.
- 2.4 L'internationalité est vécue par beaucoup de membres. Les membres de l'une ou l'autre unité ont besoin de se retrouver entre eux par moments. La vie communautaire reste un défi.
- 2.5 Dans l'équilibre entre les besoins individuels et les besoins communautaires, la communauté est souvent perdante.
- 2.6 La culture de la modernité nous touche tous, sans que ce soit toujours pour le meilleur. La communication moderne élargit le champ de nos relations, mais elle met à l'épreuve la vie communautaire SMA.
- 2.7 Certains membres vivent des situations stressantes et traumatisantes. Parmi eux, certains ont le sentiment qu'ils ne reçoivent pas assez d'attention de la SMA.
- 2.8 Généralement les membres et associés SMA ont un style de vie simple, caractérisé par la générosité et l'hospitalité, mais en ce qui concerne nos biens matériels, nous ne sommes pas toujours des bons témoins de la simplicité de vie.

3 Animation vocationnelle

- 3.1 Dans les entités SMA, des membres et des associés travaillent à l'animation vocationnelle. Toutefois, la plupart des animateurs vocationnels le sont à temps partiel.
- 3.2 Le coût de la mise en œuvre des programmes d'animation vocationnelle dans les Régions dépasse le budget imparti.
- 3.3 Dans les anciennes entités, les vocations sacerdotales missionnaires sont très rares. Des pays d'Afrique et des Districts-en-formation connaissent aussi une pénurie des vocations.

- 3.4 Pour l'acceptation des candidats, les critères communs stipulés dans la *Charte de Formation* sont différemment appliqués dans les anciennes et les nouvelles entités.
- 3.5 Les Provinces, les Districts et le District-en-formation Pologne ont organisé plusieurs réunions pour les responsables de l'animation.

4 Formation initiale

- 4.1 La *Charte de Formation* SMA offre une bonne description de la formation SMA.
- 4.2 Les contextes de la formation sont différents en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis.
- 4.3 Il y a 13 maisons de formation, dont 8 en Afrique ; ce nombre semble dépasser nos besoins et nos moyens.
- 4.4 La formation initiale en Afrique devient de plus en plus coûteuse, et le coût de la gestion des maisons de formation y dépasse le budget imparti.
- 4.5 Le Conseil du District-en-formation Afrique a de la peine à maîtriser la gestion financière des maisons de formation.
- 4.6 Le morcellement de la formation rend le discernement difficile. La décision pour l'admission ou pour l'avancement est parfois prise trop tard.
- 4.7 Les étudiants SMA n'ont pas une formation suffisante en comptabilité.
- 4.8 Certains formateurs manquent d'expérience missionnaire et d'une formation appropriée. Par ailleurs, certains formateurs ne sont pas suffisamment convaincus de l'importance de la première évangélisation. Un effort a été fait pour fournir des formateurs bien préparés et des enseignants qualifiés.
- 4.9 Toutes les maisons de formation en Afrique disposent d'une équipe de formation internationale.
- 4.10 En général, les nouveaux prêtres SMA issus de notre formation, font preuve d'un esprit apostolique et d'un sentiment d'appartenance à la SMA.
- 4.11 La formation n'est pas suffisante en ce qui concerne l'apostolat JPIC et le ministère dans un environnement musulman.
- 4.12 Dans le District-en-formation Afrique, la rencontre annuelle du Conseil de formation est appréciée.
- 4.13 La SMA fait partie des membres fondateurs du Collège (universitaire) Tangaza à Nairobi et du Centre de Formation Missionnaire d'Abidjan (CFMA).
- 4.14 L'Institut Missionnaire de Londres (MIL) a fermé ses portes.

5 Formation continue

- 5.1 Les sessions spéciales pour les membres plus jeunes et plus âgés sont appréciées.
- 5.2 La plupart des membres apprécient les méthodes et les moyens habituels de formation permanente qui ont été maintenus : retraites, année sabbatique, rencontres apostoliques, cours d'été...
- 5.3 La formation est inadéquate en ce qui concerne la tenue des livres de compte et la comptabilité.
- 5.4 Les opportunités offertes par la SMA en matière de formation continue ne sont pas suffisamment utilisées.

NOS CONVICTIONS

Membres et associés SMA, en tant que disciples du Christ, engagés pour son Règne et ses valeurs telles qu'elles sont condensées dans le grand commandement de l'Amour et dans les Béatitudes, enracinés dans l'esprit de notre Fondateur qui se proposait « *d'éclairer le monde, d'établir le règne de la grâce* » (*Retraite aux missionnaires*, p. 36) parmi les peuples de l'Afrique et particulièrement parmi les plus abandonnés, nous nous engageons

- a) à l'évangélisation,
- b) dans un esprit de famille,
- c) parmi les peuples de l'Afrique et d'origine africaine pour le monde.

1 L'Évangélisation

Nous continuons ce travail d'évangélisation généreusement et dans un esprit apostolique tout au long des différentes étapes de notre vie et de notre mission, dans la reconnaissance envers ceux et celles qui nous soutiennent.

Nous continuons d'appeler à la mission et de former de nouveaux ouvriers parce que cette œuvre « en est encore à ses débuts » (*Redemptoris Missio* N° 40).

2 L'esprit de famille

Nous agissons dans un esprit de famille, ouverts et attentifs les uns aux autres, nourris par la vie de communauté et l'esprit d'équipe SMA. Notre spiritualité missionnaire est caractérisée par la joie, la reconnaissance et un souci constant pour la mission.

3 Au milieu des peuples d'Afrique et d'origine africaine pour le monde

Nous portons sur l'Afrique, sur ses peuples et ses cultures un regard positif et chargé d'espoir.

Nous reconnaissons et nous apprécions la contribution de l'Afrique à la SMA et au monde.

Nous luttons continuellement pour nous réformer et nous renouveler afin de pouvoir répondre avec compétence aux besoins de notre mission et du monde d'aujourd'hui.

NOS ENGAGEMENTS

1 Spiritualité

- 1.1 Nous continuerons à approfondir la connaissance de Mgr de Brésillac et des traditions missionnaires de la Société.

Nous ferons connaître notre Fondateur pour que sa vie et sa vision puissent inspirer l'engagement missionnaire des chrétiens d'aujourd'hui, gardant à l'esprit qu'une telle attitude servira la cause de sa canonisation.

En 2009, nous commémorons le 150^{ème} anniversaire de la mort de Mgr de Brésillac.

- 1.2 Conscients que le mystère pascal s'étend à l'ensemble de la création (Rm 8,18-25), nous développerons une attitude de responsabilité et de respect envers l'intégrité de la création.

- 1.3 Notre spiritualité comme notre prière personnelle et communautaire s'approfondiront et s'enrichiront de l'expérience vécue dans notre apostolat missionnaire et dans les rencontres quotidiennes avec les personnes avec lesquelles nous vivons et travaillons.

2 Style de vie

- 2.1 Nos vies témoigneront de notre souci et de notre engagement envers les pauvres de l'Afrique et du monde.
- 2.2 Nous serons des serviteurs responsables de tous les dons que Dieu nous a confiés : notre environnement proche et lointain, nos biens matériels et nos richesses. Nous ferons un usage judicieux des moyens mis à notre disposition pour notre travail missionnaire
- 2.3 On donnera aux membres et aux associés l'opportunité de vivre en communauté.
- 2.4 Nous nous efforcerons d'être d'authentiques témoins de l'Évangile, par notre engagement à vivre le célibat pour le royaume de Dieu et à mener une vie simple, qui ne sera, en aucune façon, cause de scandale pour le peuple de Dieu.
- 2.5 Nous nous soucierons du bien-être physique, psychologique et spirituel de nos confrères dans les différentes étapes de leur vie.

Nous proposerons des programmes thérapeutiques pour aider ceux parmi nous qui sont en situation de traumatisme, de grand stress ou qui dépendent de drogues ou d'autres substances.
- 2.6 Dans l'exercice de notre ministère, nous respecterons les distances professionnelles. Nous ne profiterons pas et n'abuserons pas de la confiance qui nous est témoignée par les personnes que nous servons.
- 2.7 Nous développerons une culture de la vie, de la réconciliation et de la guérison.
- 2.8 Dans un monde globalisé marqué par une grande mobilité, nous nous engagerons pleinement dans la tâche à laquelle nous avons été nommés. En même temps, nous saurons nous détacher d'un poste de travail pour nous adapter à un nouveau poste indiqué par la Société.

3 Animation vocationnelle

- 3.1 L'animation vocationnelle est une responsabilité pour tous les membres et associés SMA.
- 3.2 Chaque entité SMA s'efforcera d'avoir un programme d'animation vocationnelle pour la vie missionnaire (prêtres, frères et laïcs).
- 3.3 Autant que possible, toutes les entités auront un animateur vocationnel au moins à temps partiel.
- 3.4 L'animateur vocationnel offrira une image positive et attrayante de la SMA.
- 3.5 L'animateur vocationnel appliquera les critères stipulés dans la *Charte de la Formation*, Nos 64-78.

4 Formation initiale

- 4.1 La Charte de Formation révisée en 2004 sera mise en œuvre dans toutes les maisons de formation.
- 4.2 Tous les candidats à un ministère dans la Société seront formés dans des communautés de formation viables, sous la responsabilité finale du Conseil Général.
- 4.3
 - a) Tous les candidats de la Société bénéficieront d'une formation globale spirituelle, personnelle et théologique.
 - b) Les étudiants seront formés à des savoir-faire pratiques.
 - c) On aidera les étudiants à développer une attitude de responsabilité.

- 4.4 La Société s'assurera qu'elle a des formateurs adéquatement formés avec une expérience pastorale et missionnaire positive.
- 4.5
 - a) Le nombre des maisons de formation correspondra aux besoins réels de la Société.
 - b) Tout en tenant compte de l'augmentation des coûts, on assurera des ressources suffisantes en personnel et en moyens financiers.

5 Formation des associés laïcs

Les associés laïcs recevront une formation appropriée pour la mission avant toute nomination. (cf *Charte de formation*, n° 85)

6 Formation permanente

- 6.1 Nos programmes de formation permanente assureront à nos membres et associés une mise à jour profondément missionnaire, ouverte sur les personnes et sur les grandes questions de l'Église et du monde d'aujourd'hui, et s'intéressant au Fondateur et à son héritage.
- 6.2 Des sessions spéciales destinées à tous les membres, quel que soit leur âge, leur permettront de maintenir leur bien-être physique et spirituel et de garder vivant leur intérêt pour la mission.
- 6.3 Tous les membres et associés arrivant dans une nouvelle culture recevront des cours d'initiation.
- 6.4 On assurera des sessions de réadaptation aux membres qui reviennent dans leur pays d'origine.

1 Spiritualité

- 1.1 Pour développer la compréhension de notre vocation missionnaire et pour approfondir et vivre une spiritualité missionnaire spécifiquement SMA, les entités SMA et chacun des membres se serviront des documents du Fondateur et sur le Fondateur, et des documents des autres pionniers de la Société
- 1.2 Dans ce même but, les Supérieurs des entités organiseront des retraites, des ateliers et des journées de recollections.
- 1.3 La commémoration du 150^{ème} anniversaire de la mort du fondateur en 2009 sera mise à profit par chaque entité pour mettre l'accent sur le développement de notre spiritualité missionnaire.

2 Style de vie

2.1 Respect pour la création

- a) Chaque entité SMA fera un effort particulier pour stimuler la conscientisation de ses membres envers tout ce qui touche à l'intégrité de la création, par exemple les questions du réchauffement global et des changements climatiques qui affectent particulièrement l'Afrique.
- b) Chaque communauté SMA mènera quelques actions spécifiques pour protéger l'environnement. On peut y travailler en collaborant avec d'autres organisations missionnaires et des groupes pour la protection de l'environnement.
- c) Chaque entité procédera à une évaluation annuelle pour voir si et comment ceci a été réalisé.

2.2 Bien-être des membres

Chaque entité établira une structure de soutien pour garantir les soins à tous ses membres, et là où c'est nécessaire, on fera appel à des spécialistes.

2.3 Visites

Afin de promouvoir l'engagement missionnaire et la vie communautaire, chaque Supérieur d'entité ou un membre de son Conseil visitera au moins une fois par an chaque communauté et les membres qui vivent seuls.

2.4 Continuité et stabilité dans les affectations en mission.

Pour le développement de la mission, le bien de la communauté et le bien-être de chacun, le supérieur qui envoie et le supérieur qui reçoit favoriseront la présence constante et stable des membres là où ils sont affectés.

2.5 Révision des Directoires

Lors de sa prochaine Assemblée, chaque entité disposant d'un directory révisera la section sur la spiritualité et le style de vie.

3 Animation vocationnelle

- 3.1 Dans chaque entité SMA, là où c'est possible et approprié, le Supérieur et son Conseil nommeront un animateur vocationnel en 2007 – 2008.

- 3.2 Pour développer la collaboration dans les initiatives pour l'animation vocationnelle, on établira des contacts entre les animateurs vocationnels, avec l'assistance d'un membre du Conseil Général.
- 3.3 Quand l'équipe internationale de communication sera en place, on rassemblera et on rendra disponible du matériel pour l'animation vocationnelle. Chaque entité SMA l'adaptera à son propre usage.

4 Formation initiale

4.1 Mise en oeuvre de la Charte de Formation (révisée en 2004)

- a) Pour donner une plus grande cohérence au processus de formation, la Charte de Formation révisée en 2004 sera pleinement mise en œuvre dans tous les programmes et toutes les Maisons de formation SMA.
- b) Un Comité Général pour la Formation sera établi par le Supérieur général et son Conseil, en accord avec la *Charte de Formation*, n° 126. Les tâches de ce Comité, qui comprennent des évaluations périodiques de tous nos programmes de formation, sont détaillées dans l'article 127 de la Charte de Formation.
- c) Le Conseiller Général pour la Formation continuera d'être un invité permanent au Conseil de Formation des Districts-en-formation.
- d) Une fois pendant son mandat, le Conseiller Général pour la Formation organisera une rencontre de tous les formateurs, en accord avec la *Charte de Formation*, n° 130d.

4.2 Entités avec un ou peu de candidats

- a) Dans les entités où il y a un seul ou peu de candidats, le Supérieur de l'entité et son Conseil peuvent adapter à la situation des candidats les directives de la Charte de Formation pour la période de discernement et le cycle de philosophie. (nos 64 – 87).
- b) Une période d'expérience en Afrique peut être envisagée avant l'Année Spirituelle.
- c) Toutes les adaptations garderont l'esprit et les orientations générales de la Charte.
- d) À partir de l'Année Spirituelle, les étudiants suivront les programmes communs SMA dans les maisons de formation internationales.
- e) Tous les aménagements pour ces candidats seront réalisés en collaboration avec le Conseiller général pour la Formation.

4.3 Maisons de Formation

- a) Le nombre des maisons de formation, leur emplacement géographique, leur viabilité en termes de nombre d'étudiants, d'internationalité et d'équipes de formation convenablement formées feront l'objet d'une étude par le Supérieur Général et son Conseil.
- b) Cette étude inclura la possibilité d'avoir une seule Année Spirituelle Internationale commune pour la Société.
- c) Un rapport complet sur cette étude sera présenté au Conseil Plénier de 2009 qui l'évaluera en vue de prendre une décision en 2010.

4.4 Former au sens de la responsabilité

- a) Pour former nos étudiants au sens de la responsabilité, les équipes de formation feront particulièrement attention aux qualités mentionnées dans la *Charte de Formation*, Nos 31, 32 et 34.

- b) Ces équipes s'assureront aussi que, pendant le premier cycle d'études, les étudiants reçoivent une formation de base à la comptabilité, incluant la maîtrise d'un programme informatique adapté. (cf. *Charte de Formation*, n° 56).

4.5 Attention particulière à la formation des formateurs

- a) Le Supérieur Général et son Conseil continueront d'assurer la disponibilité de formateurs compétents pour toutes les maisons de formation.
- b) En collaboration avec les Supérieurs des entités et avec l'aide du Comité de Formation (*Charte de Formation*, n°s 126-127), ils établiront un plan complet pour la formation des formateurs, en tenant compte des différentes spécialisations nécessaires.

5 Formation des associés laïcs

Les Supérieurs des entités concernées, en collaboration avec les groupes d'associés laïcs, assureront une formation adéquate aux associés laïcs, selon les orientations données dans le document : « *La SMA et les laïcs associés* » (Cf. n°s 5 – 9).

6 Formation permanente

- 6.1 Chaque année, au Conseil Plénier, le Supérieur Général et son Conseil proposeront un thème pour aider toute la Société à centrer une réflexion commune sur certains aspects de notre vie, de notre mission et de notre spiritualité.
Le Supérieur de chaque entité et son Conseil présenteront une procédure pour que ce thème soit développé dans leurs communautés apostoliques.
- 6.2 Le Supérieur de chaque entité et son Conseil encourageront leurs membres à utiliser des temps et des lieux pour évaluer et renouveler leur vie et leur travail. Cela peut être mis en œuvre par une année sabbatique (cf. *Constitutions et Lois SMA*, n° 59) ou par des sessions plus courtes.
- 6.3 Les membres qui font une année sabbatique ou des études supérieures sont encouragés à inclure l'histoire et la spiritualité SMA dans leur programme.
- 6.4 Le Conseiller Général pour la formation continuera à proposer des sessions de formation pour les jeunes membres. Il le fera en s'appuyant sur l'expérience passée et en collaboration avec les Supérieurs des Régions et des entités concernées. Ces sessions auront les buts suivants :
 - a) partager les expériences de vie et de travail missionnaire dans le monde d'aujourd'hui ;
 - b) chercher les moyens de traiter des questions pratiques.
- 6.5 Le Supérieur de chaque entité et son Conseil proposeront aux membres âgés des communautés apostoliques des formes de réflexion pour :
 - a) les aider à se préparer à la retraite d'une manière positive et créative ;
 - b) aider les membres qui retournent dans leur propre pays à se réadapter ;
 - c) nourrir leur esprit missionnaire.

La réalité présente de la SMA est décrite par les *Constitutions et Lois SMA* (Chapitre IV – Le service de l'autorité)⁶.

1 Le Gouvernement Général

1.1 L'Assemblée Générale

CL 66.2 Il y a des laïcs qui ont un lien spécial avec la SMA. Leur statut est différent d'une entité à l'autre. Ils sont représentés à l'Assemblée par une laïque invitée. Deux soumissions, l'une venant du groupe des laïcs associés des Pays-Bas et l'autre venant de la personne relais pour les laïcs ont été envoyées à l'Assemblée Générale.

1.2 Le Supérieur Général et son Conseil

CL 78 Le Supérieur Général et son Conseil font face à une situation nouvelle par rapport aux mandats précédents : manque de clarté dans les relations structurelles entre le Supérieur Général et son Conseil et le Supérieur Régional et son Conseil

CL 85 La tâche du Supérieur Général et de son Conseil devient de plus en plus exigeante.

1.3 Le Conseil Plénier

CL 93.3 Les quatre Supérieurs Régionaux membres du Conseil Plénier représentent tous les Supérieurs Régionaux, mais en fait ils ne connaissent pas les réalités des autres Régions qu'ils représentent.

2 Les gouvernements des Provinces et des Districts

2.1 Les points suivants affectent les structures de certaines Provinces et Districts :

- a) membres de moins en moins nombreux et de plus en plus âgés,
- b) manque de vocations,
- c) difficultés de ces entités pour trouver une équipe de gouvernement,
- d) difficultés aussi pour maintenir une présence SMA vivante, appelante, et rayonnante,
- e) difficultés de plus en plus grandes pour générer des finances afin de faire face aux demandes des fonds gérés par le Supérieur Général et son Conseil...

2.2 La présence de membres de Districts-en-formation dans certaines Provinces / Districts est source d'un dynamisme nouveau.

2.3 Des membres âgés assurent des services importants.

2.4 Le Supérieur Provincial et son Conseil

CL 107 La Province de Strasbourg ne parvient pas à dresser la seconde liste en vue de la consultation des membres pour l'élection du Supérieur Provincial.

⁶ Les numéros utilisés sont ceux des Constitutions et Lois

3 Les Districts-en-formation

3.1. Situation générale

- a) Les Districts-en-formation font face aux défis suivants :
 - (i) Le recrutement et le discernement des vocations ;
 - (ii) Le manque de formateurs et leur formation ;
 - (iii) Les confrères « *en circonstances particulières* » ;
 - (iv) les finances.
- b) Lorsqu'on considère le point de départ des quatre Districts-en-formation et le peu d'expérience initiale des membres de leurs Conseils, on peut se rendre compte de la somme de travail qui a été réalisée pour l'administration, le développement et la mission.
- c) La croissance des Districts-en-formation est forte, mais inégale.
- d) Une collaboration efficace existe entre les différentes entités sur le terrain de la mission et avec le Supérieur Régional et son Conseil. Cependant certaines procédures entre le Supérieur Régional et son Conseil et les Districts-en-formation ne sont pas toujours suivies.
- e) Les Districts-en-formation ont envie de devenir districts ou provinces, mais ne peuvent pas satisfaire tous les critères, spécialement celui des finances.
- f) Quelques problèmes relatifs aux membres sont difficiles à résoudre et restent sans solutions.
- g) Il y a peu d'interactions entre les différents Districts-en-formation, qui ont cependant été créés ensemble et ont souvent à faire face aux mêmes problèmes. Il n'y a pas pour eux de forum spécifique, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du Conseil Plénier.

3.2 District-en-formation Afrique

- a) La grandeur du continent rend difficile l'administration du District-en-formation Afrique.
- b) Les membres ne savent pas toujours à qui faire référence.
- c) Des difficultés existent entre l'équipe d'administration du District-en-formation Afrique et certains membres.

3.3 District-en-formation Pologne

- a) Le District-en-formation Pologne se sent isolé en Europe, surtout parce qu'il y a peu de jeunes membres dans les autres entités européennes.
- b) Le District-en-formation Pologne n'a pas la possibilité de vivre l'internationalité en Pologne.

4 Modifications des entités juridiques

4.1 Un document intitulé « *Structures SMA, document n°6, propositions pour l'Assemblée Générale 2007* » est à l'étude durant cette Assemblée.

4.2 *Constitutions et Lois SMA n°134*. Les membres de la Province de Strasbourg ont commencé une réflexion à partir de cet article en vue d'arriver à un statut différent.

- 4.3 La Province des Pays-Bas se reconnaît dans les critères donnés au *n° 134.2 des Constitutions et Lois*. Mais elle hésite à prendre une décision, car l'avenir du groupe des laïcs missionnaires n'est pas encore clair. Elle garde cependant un certain zèle pour la mission qui ne se réduit pas seulement à la première évangélisation.
- 4.4 Le District-en-formation Inde essaie de renforcer sa structure actuelle dans les domaines du personnel en formation, de l'administration et de la mission, en vue de devenir District. Il tient à garder son identité tout en restant ouvert à la collaboration avec les autres entités.
- 4.5 Le Supérieur Général et son Conseil ont présenté à cette Assemblée Générale un document décrivant la situation de la Région SMA Égypte et proposant un changement de son statut.
- 4.6 D'autres entités SMA ont très peu de membres et semblent avoir des difficultés pour correspondre aux critères des *Constitutions et Lois SMA, n° 134*.
- 4.7 Le District-en-formation Afrique
- 4.7.1 Il y a des opinions différentes entre les membres du DFA sur la possibilité de créer de nouvelles entités.
- 4.7.2 En vue d'une modification éventuelle du DFA, tous les membres ont été directement consultés. 83 membres ont exprimé leur opinion. La majorité de ceux qui ont répondu (48) veulent que le DFA reste une seule entité, alors que 35 préfèrent la création de plusieurs entités. 24 membres n'ont pas répondu.
- 4.7.3 Raisons pour créer plusieurs entités :
- a) un meilleur service de la mission sur le terrain ;
 - b) une plus grande proximité de l'administration ;
 - c) une meilleure attention aux membres qui ont des difficultés.
- 4.7.4 Raisons pour maintenir une seule entité :
- a) le DFA est encore jeune et n'est pas assez fort ;
 - b) le désir de créer un esprit de famille, de renforcer l'harmonie et de promouvoir l'engagement dans la mission parmi tous les membres africains ;
 - c) le risque de dépenser la plus grande partie de l'argent dans de nombreux centres d'administration ;
 - d) le risque de diminuer les équipes de formation pour fournir du personnel pour l'administration ;
 - e) la création de plusieurs entités ne résoudra peut-être pas forcément les difficultés qui existent entre des membres et l'équipe dirigeante ;
- 4.7.5 Sept membres nigériens du DFA demandent que le Nigeria devienne un District autonome.

5 Le Gouvernement Régional

- 5.1 Les textes juridiques SMA ne mentionnent pas d'instance de référence pour le Supérieur Régional et son Conseil.
- 5.2 Dans la Région, une multiplicité de Supérieurs est impliquée dans la prise des décisions.
- 5.3 Les droits et obligations des membres du District-en-formation Afrique dans leur Région d'origine ne sont pas stipulés.
- 5.4 CL 154. La représentation des Associés aux réunions du Conseil Régional, telle qu'elle est stipulée dans cet article, à savoir qu'ils sont représentés « *seulement lorsque sont traitées les questions concernant leur vie et leur travail* », n'est pas la meilleure solution.
- 5.5 Le Supérieur Régional et son Conseil doivent « *mettre en œuvre les orientations et objectifs de la Société* » (CL 155.5). Mais comment peuvent-ils le faire de façon crédible, face aux

évêques locaux, lorsqu'ils ne savent pas quel est le personnel disponible, ni quand les nouveaux membres sont affectés ou retirés de la Région ? Cela représente un sérieux problème pour le Supérieur Régional et son Conseil.

- 5.6 Un bon nombre de Supérieurs Régionaux et leurs Conseils ont fait tous les efforts possibles pour prendre soin des membres et en particulier des membres nouvellement nommés. D'autres ont moins bien réussi.
- 5.7 Certaines Régions ont un grand nombre de membres ; d'autres en ont très peu.
- 5.8 Les membres en Angola et au Maroc n'appartiennent à aucune structure SMA en Afrique.

NOS CONVICTIONS

Les structures SMA

- 1 donnent à tous ceux qui engagent leur vie pour la mission, membres, associés prêtres et laïcs, laïcs en lien avec la SMA, la possibilité d'être témoins de l'Évangile auprès des « *plus abandonnés* », principalement en Afrique, et parmi les peuples d'origine africaine,
- 2 manifestent la solidarité entre les entités par le partage de toutes les ressources humaines et financières en vue de l'annonce de l'Évangile, et par le partage d'une communauté de vie centrée sur le Christ, pour la promotion de la personne humaine, de la justice, de la paix et de la réconciliation,
- 3 s'enracinent dans l'orientations missionnaire de l'Église d'aujourd'hui, les « signes des temps », le charisme du Fondateur, l'histoire et l'expérience de la SMA, les richesses et les différences culturelles de ses membres, et la volonté de réaliser les objectifs missionnaires de la SMA.
- 4 manifestent une forme d'organisation professionnelle et souple, capable de mobiliser tous ses membres pour une collaboration efficace afin d'accomplir notre mission.

NOS ENGAGEMENTS

- 1 En 2013, nos structures sont au service de notre mission commune qui est précisée par l'Assemblée Générale 2007, réévaluée et modifiée chaque année par le Conseil Plénier, supervisée par le Supérieur Général et son Conseil, investis d'une autorité claire et bien définie pour mettre en œuvre cette mission.
- 2 Nos structures sont réorganisées et harmonisées pour que tous les membres, les associés et les laïcs en lien avec la SMA puissent y participer.
- 3 Les Régions qui ont un petit nombre de membres, et les membres en Angola et au Maroc sont intégrés dans une structure.

1 Le Supérieur Général et son Conseil

(Cf. Constitutions et Lois SMA, N°77 – 78)

À partir des orientations et des décisions de l'Assemblée Générale et des Conseils Pléniers, le Supérieur Général et son Conseil :

- 1.1 mettent en place une commission en vue d'un dialogue pour une évolution des entités⁷ SMAen Afrique.
- 1.2 initient un processus de plus grande collaboration entre les Provinces, les Districts et les Districts-en-formation.
- 1.3 sont l'autorité et l'instance de référence pour le Supérieur Régional et son Conseil.
- 1.4 continuent à garantir un partage équitable des Fonds des Districts-en-formation (Fonds du budget ordinaire, Fonds pour la Formation Initiale, Fonds des Prorata) à partir de 2009, et du Fonds de Solidarité.
- 1.5 supervisent dans toute la Société la formation – qui reste sous la responsabilité des Provinces, Districts et Districts-en-formation – en s'assurant que :
 - a) le Conseiller Général pour la Formation soit invité à participer à certaines réunions du Conseil pour la Formation des différentes entités.
 - b) un bon discernement soit mis en œuvre pour l'admission des candidats avant leur acceptation en philosophie et à chaque étape importante de leur formation.
 - c) les Provinces, Districts et Districts-en-formation trouvent un personnel suffisant et convenablement qualifié pour assurer la formation initiale et pour aider dans des domaines spécifiques les institutions où les étudiants SMA reçoivent leur formation.
 - d) l'internationalité soit prioritaire dans les équipes de formation et dans les communautés d'étudiants à partir de l'Année spirituelle et pendant le second cycle de formation.
 - e) chaque Province, District et District-en-formation est responsable de la formation permanente de tous les membres, particulièrement pendant les premières années de la vie missionnaire.
 - f) des membres soient formés dans des domaines spécifiques tels que la justice, la paix et l'intégrité de la création, les immigrants et les réfugiés, le dialogue islamo-chrétien...
 - g) les membres qui ont reçu une formation spécialisée soient disponibles pour partager leur savoir et leur expérience dans la Société et pour faire partie de commissions spécifiques qui puissent servir au-delà de leurs Provinces, Districts, Districts-en-formation et Régions.
 - h) les Économes des Districts-en-formation vérifient et contrôlent les comptes de chaque maison de formation et en fassent un compte-rendu bi-annuel à l'Économe Général (janvier et juillet).
 - i) l'Économe Général visite les maisons de formation pour examiner leurs comptes, leur situation financière et les conditions matérielles de la maison.
 - j) les membres du Conseil Général, à l'occasion de leurs visites dans les entités, s'assurent de la bonne tenue des dossiers personnels des étudiants dans les maisons de formation.
- 1.6 ont toujours l'un d'entre eux comme personne-contact avec les associés laïcs.
- 1.7 encouragent la promotion de missionnaires laïcs :

⁷ Les entités dans la SMA sont : les Provinces, les Districts, les Districts-en-formation et les Régions.

- a) dans les entités SMA et les lieux de mission,
 - b) en veillant à leur formation à la mission selon l'esprit et le charisme de la SMA,
 - c) en demandant aux entités concernées de préciser leur mode d'association et leur travail missionnaire (cf. document du Conseil Général du 14 janvier 2004 intitulé « *La SMA et les Associés Laïcs* »).
- 1.8 approuvent les décisions des Assemblées Régionales, de la même façon que sont approuvées les décisions des Assemblées des Provinces, Districts et Districts-en-formation (*Constitutions et Lois SMA, n° 105*).

2 Le Conseil Plénier Appliquer *Constitutions et Lois SMA, n° 92 – 99*.

Le Conseil Plénier qui précède la convocation de l'Assemblée Générale 2013 déterminera la représentation des associés laïcs à cette Assemblée.

3 Collaboration et liens entre les Provinces, Districts et Districts-en-formation

- 3.1 On favorisera la collaboration et l'interdépendance entre toutes les entités SMA.
- 3.2 Les membres employés dans l'administration, la formation, l'animation ou la recherche de fonds dans une autre Province, District ou District-en-formation bénéficieront d'un contrat entre l'entité qui envoie et l'entité qui reçoit. Ce contrat devra stipuler que :
- a) ils restent membres de leur entité d'origine, avec tous les droits et devoirs qui en découlent,
 - b) ils ont aussi des droits et devoirs liés à l'entité dans laquelle ils travaillent. Ceci implique qu'ils ont voix active et passive en tout ce qui regarde la vie de cette entité, y compris l'élection des Supérieurs (cette décision est prise *ad experimentum*).
- 3.3 Toute mise en commun des ressources matérielles entre deux ou davantage d'entités devra être approuvée par les Assemblées de ces entités. Le Supérieur Général et son Conseil superviseront les conditions et les résultats de ce partage.
- 3.4 Équipes internationales :
- a) La SMA favorisera l'internationalité dans les équipes missionnaires.
 - b) Les premières nominations dans une équipe internationale se feront avec l'accord de chacun des membres de l'équipe et du Supérieur qui envoie. Les autres nominations dans une équipe internationale se feront en consultation avec les membres et les Supérieurs concernés.
 - c) Les membres avec une longue expérience missionnaire sont encouragés à former des équipes internationales avec les membres des nouvelles entités.
- 3.5 Les Supérieurs des entités s'assureront que le document « *La SMA et les Associés Laïcs* » du 14 janvier 2004 est connu et mis en pratique.
- 3.6 Les entités SMA n'hésiteront pas à rechercher et à embaucher des laïcs compétents pour aider dans l'administration et l'animation.

4 Les Provinces et Districts

- 4.1 Le statut d'une Province ou d'un District peut être modifié pour favoriser une collaboration et une interdépendance meilleures afin de :
- a) donner à la SMA la possibilité d'exercer son charisme et mettre en œuvre les priorités de sa mission, « principalement au milieu des Africains et des peuples d'origine africaine ». (*Constitutions et Lois SMA, n° 2*).

- b) garder et développer la présence missionnaire SMA au sein de l'Église locale où se trouve l'entité.
 - c) mettre en valeur le patrimoine et l'influence locale de la SMA en vue de la mission.
- 4.2 Le statut d'une Province ou d'un District peut aussi être modifié pour répondre à un défi tel que «*une grave diminution de son personnel actif, ... une raréfaction prolongée des vocations* » (*Constitutions et Lois SMA, n° 134.2*), ou des difficultés à former une équipe de gouvernement. Un nouveau statut peut aider l'entité à:
- a) développer une présence vivante, rayonnante et appelante,
 - b) renforcer son dynamisme missionnaire et l'esprit ou le style de vie propres à la Société,
 - c) relancer une possibilité de développement,
 - d) témoigner une plus grande unité dans la SMA.
- 4.3 La décision d'initier un changement de statut peut être prise à différents niveaux :
- 4.3.1 À l'initiative de l'entité elle-même :
- a) Durant son assemblée, une entité peut étudier la possibilité d'une fédération ou d'unification avec d'autres entités (*Constitutions et Lois SMA, n°s 96.2 et 134.1*)
 - b) Lors de leurs assemblées, les Provinces de Lyon et de Strasbourg réfléchiront sur la possibilité d'un processus d'unification des deux provinces.
 - c) Durant son assemblée, chaque entité fait un plan pour l'interdépendance qu'elle envisage
 - i) Elle peut solliciter l'affectation de membres venant d'une autre entité.
 - ii) Ces membres peuvent être transférés ou affectés à une autre entité pour un temps déterminé.
 - iii) Un accord est fait entre les deux entités incluant les modalités financières, la durée du transfert et les modalités du retour des membres dans leur entité d'origine (*Constitutions et Lois N° 32*).
 - iv) Les membres qui travaillent dans une autre entité auront le régime d'assurance maladie et vieillesse de leur pays d'origine. Les cotisations d'assurance concernées feront l'objet d'un arrangement entre l'entité d'origine et l'entité qui bénéficie de leurs services. Les membres qui ne disposent pas d'un régime d'assurance dans leur pays d'origine seront couverts par un contrat adéquat.
 - v) Cette entraide n'a pas seulement pour but d'aider l'entité la plus ancienne, mais aussi de donner une formation et des compétences à l'entité la plus jeune.
 - vi) Le mise en œuvre du plan établi par une entité est supervisée et approuvée par le Supérieur Général et son Conseil.
- 4.3.2 À l'initiative du Supérieur Général et de son Conseil :
- a) Le Supérieur Général et son Conseil peuvent proposer des transferts afin de renforcer une entité plus faible.
 - b) Un accord peut être mis en œuvre entre deux entités, avec l'approbation du Supérieur Général et de son Conseil.
- 4.3.3 Ou à l'initiative du Conseil Plénier :
- Dans ce cas, le Conseil Plénier peut prendre toutes les décisions nécessaires, cf. *Constitutions et Lois SMA, n° 132*.

5 Les Districts-en-formation

- 5.1 Les Districts-en-formation demeurent ce qu'ils sont. Ils deviendront Districts lorsque « *les consultations et études préalables* » auront été faites (*cf. Constitutions et Lois SMA, n° 132*).
- 5.2 La proposition pour le passage du statut de District-en-formation à celui de District sera faite au Conseil Plénier (*Constitutions et Lois SMA, n° 112*) par le Supérieur et le Conseil du District-en-formation concerné lorsque ces derniers jugeront que leur entité répond aux critères requis (*cf. Constitutions et Lois SMA, n° 117*) :
 - a) un minimum de 20 membres permanents
 - b) des signes clairs d'une croissance continue des vocations
 - c) un personnel suffisant en nombre et en qualité pour assumer les responsabilités de la formation et de l'administration,
 - d) une autosuffisance financière excluant les dépenses pour la formation initiale et le prorata pour les régions.
- 5.3 Durant ce mandat (2007 – 2013), les éventuels nouveaux districts ne contribueront pas aux fonds SMA communs de la même manière que les autres provinces ou districts (*cf. Constitutions et Lois SMA, n° 133.4*).
- 5.4 À la suite de l'Assemblée Générale 2007, les Assemblées des Districts-en-formation établiront les modalités d'un Conseil Extraordinaire régulier semblable au Conseil Provincial Extraordinaire (COPREX) qui existe dans les Provinces.

6 Propositions pour l'Afrique

- Afin d'avancer vers une décision concernant la création d'une ou de plusieurs entités en Afrique, un processus de consultation et de dialogue sera organisé auprès de tous les membres du District-en-formation Afrique et des autres membres SMA travaillant en Afrique. Ce processus prendra fin au plus tard au Conseil Plénier 2010. Il tiendra compte des points suivants.
- 6.1 Le Supérieur Général et son Conseil établissent avant le 30 septembre 2007 une commission chargée d'organiser cette consultation.
 - 6.2 La commission sera composée au maximum de 6 membres, parmi lesquels un représentant du Conseil Général, un représentant du Conseil du District-en-formation Afrique et un des Régions.
 - 6.3 Cette commission aura pour but de
 - a) coordonner la consultation et le dialogue sur l'évolution du District-en-formation Afrique,
 - b) créer un consensus entre les membres du District-en-formation Afrique,
 - c) définir les droits et les devoirs des membres dans la ou les nouvelles entités,
 - d) préparer un rapport pour le Conseil Plénier 2008.
 - 6.4 Cette consultation aura lieu avant l'Assemblée du District-en-formation Afrique (janvier 2008) auprès de tous les membres du District-en-formation Afrique, y compris ceux qui travaillent hors d'Afrique, et lors des Assemblées Régionales (février 2008) auprès de tous les autres membres travaillant en Afrique.
 - 6.5 En 2008, à la lumière du rapport de la commission, le Conseil Plénier :
 - a) ou bien prendra la décision de créer une ou plusieurs entités.
 - b) ou bien demandera à la Commission de continuer la consultation jusqu'au Conseil Plénier 2009.

- 6.6 Si on lui demande de continuer la consultation jusqu'au Conseil Plénier 2009, la Commission préparera un rapport pour le Conseil Plénier 2009 qui décidera de la création d'une ou de plusieurs entités en Afrique, ou demandera encore à la Commission de poursuivre son travail jusqu'au Conseil Plénier 2010.
- 6.7 Si on lui demande de continuer son travail jusqu'au Conseil Plénier 2010, la Commission présentera son rapport final au Conseil Plénier 2010 qui prendra une décision sur la création d'une ou de plusieurs entités en Afrique.
- 6.8 Si le Conseil Plénier 2010 décide la création de plusieurs entités en Afrique :
 - a) il établit les limites géographiques de ces entités ;
 - b) il décide des différentes implantations des sièges administratifs des entités et de la composition de leurs Conseils ;
 - c) il décide des modalités des liens entre les différentes entités.

7 Le District-en-formation Afrique

- 7.1 Le Conseil du District-en-formation Afrique est composé de quatre membres, y compris le Supérieur.
- 7.2 Le Conseiller du Supérieur Régional représentant le District-en-formation Afrique est en même temps la personne relais du Supérieur du District-en-formation Afrique et de son Conseil (*cf. Constitutions et Lois SMA, n° 150*).
- 7.3 Le travail du membre du District-en-formation Afrique dans le Conseil Régional sera expliqué lors de l'Assemblée du District-en-formation Afrique en janvier 2008 et lors des différentes Assemblées Régionales en février 2008.
- 7.4 Pendant son Assemblée de janvier 2008, le District-en-formation Afrique établira les modalités d'un Conseil Extraordinaire régulier, semblable au Conseil Provincial Extraordinaire (COPREX) des Provinces.
- 7.5 Pour la gestion de leur entité, les membres du Conseil du District-en-formation Afrique se référeront au Directoire du District-en-formation Afrique qui sera à leur disposition avant la fin 2007.
- 7.6 À Lomé, le personnel administratif du District-en-formation Afrique ne dépend pas du Supérieur Régional du Togo.

8 Les Régions *(cf. Constitutions et Lois SMA, n°s 139 et 147)*

- 8.1 En attendant la fin du processus de réflexion sur la SMA en Afrique, les Régions demeurent ce qu'elles sont.
- 8.2 En Égypte, étant donné le petit nombre de membres, la Région SMA n'existe plus. L'équipe qui sera constituée dépendra directement du Supérieur Général et de son Conseil.
- 8.3 Comme tout supérieur majeur SMA, le Supérieur Régional fait directement référence au Supérieur Général et son Conseil, principalement en cas de difficultés qui impliquent des membres de plusieurs entités.
- 8.4 Les questions concernant les matières légales, les finances et les propriétés, la création et la suppression des lieux de mission relèvent de la responsabilité du Supérieur Régional et de son Conseil, mais requièrent aussi l'approbation du Supérieur Général et de son Conseil.
- 8.5 L'élection du Supérieur Régional prend place après les Assemblées Générale et Provinciales et après la nomination des Supérieurs des Districts et Districts-en-formation et la formation de leurs Conseils.

- 8.6 « *Le Supérieur Régional est élu par tous les membres qui ont une nomination dans la Région. Il est élu pour un mandat de trois ans renouvelable* », jusqu'à un maximum de douze ans (*Constitutions et Lois SMA, n° 139*).
- 8.7 « *Le Supérieur Régional est assisté d'un Conseil composé de membres de chaque entité présente dans la Région qui a au moins trois membres. Chaque Région mettra en place une procédure pour que soient représentés les membres de chaque entité de la Société qui a moins de trois membres dans la Région* » (*Constitutions et Lois SMA, n° 147*).
- 8.8 Les Supérieurs des Provinces, Districts, Districts-en-formation sont responsables de l'envoi des nouveaux membres et des associés dans une Région. Les documents d'immigration et autres pièces indispensables doivent être tenus à jour par les membres ou associés concernés, en collaboration avec le Supérieur Régional d'accueil.
- 8.9 Les Supérieurs qui envoient sont responsables de l'envoi d'une présentation écrite des membres qu'ils affectent à une Région : curriculum vitae, diplômes et recommandations.
- 8.10 Les nominations à une Région ou dans la Région se font suivant les procédures suivantes :
- a) La première nomination des membres des Districts-en-formation est faite par le Supérieur concerné et son Conseil, en accord avec le Supérieur Général et son Conseil.
 - b) Toute nomination des membres à l'intérieur d'une Région est faite par le Supérieur Régional et son Conseil, en consultation avec les Supérieurs concernés.
 - c) Les nominations des membres affectés à la formation sont faites par le Supérieur Général et son Conseil, en consultation avec le Supérieur de l'entité et les membres concernés.
- 8.11 Le Supérieur Régional et son Conseil sont directement responsables des membres affectés dans la Région. Ils ont un rôle de leadership et de supervision envers les membres. En cas de difficultés majeures (moralité, mauvaise gestion financière...) ils doivent s'adresser directement à l'évêque local, au Supérieur Général et à son Conseil, et au Supérieur de l'entité qui a envoyé le membre en cause. Le Supérieur Général et son Conseil aideront le Supérieur Régional à trouver une solution en collaboration avec le Supérieur qui a envoyé le membre.
- 8.12 Le Supérieur Régional et son Conseil, en consultation avec les Supérieurs qui envoient les membres, utiliseront les services de centres spécialisés pour les membres qui ont besoin d'un soin psychologique particulier.
- 8.13
- a) Le Supérieur Régional est chargé de l'accueil des membres du District-en-formation Afrique, revenant dans leur Région d'origine (en congés, pour leur santé ou d'autres raisons...). Ils seront accueillis à la maison régionale comme tous les membres en activité dans la Région. Mais ces membres restent sous l'autorité du Supérieur du District-en-formation Afrique.
 - b) En ce qui concerne les membres du District-en-formation Afrique dans leur Région d'origine : le Supérieur du District-en-formation Afrique et le Supérieur Régional traceront ensemble des directives claires concernant la vie et la subsistance de ces membres à la maison régionale et dans les maisons de formation.
 - c) Le Supérieur du District-en-formation Afrique est responsable de la réglementation de la situation des membres en « *circonstances spéciales* », en accord avec le Supérieur Régional.
- 8.14 Les Supérieurs Régionaux informeront les membres du District-en-formation Afrique originaires de leurs Régions sur les événements, nouvelles, et projets importants survenant dans la Région.

- 8.15 Le travail de recherche de fonds et l'animation vocationnelle sont sous la responsabilité du Supérieur Régional et de son Conseil, en lien avec le Supérieur du District-en-formation Afrique. Les fonds sont destinés au District-en-formation Afrique.
- 8.16 Les membres à plein temps dans l'animation ou la formation ne peuvent pas être Régional ou Vice-Régional (s'ils sont élus, ils doivent être remplacés dans leur service d'animation ou de formation), mais ils peuvent être membres du Conseil du Supérieur Régional.
- 8.17 Un Directeur des vocations doit être nommé dans toutes les Régions par le Supérieur du District-en-formation Afrique, en consultation avec le Supérieur Régional. Le budget pour l'animation missionnaire et vocationnelle sera couvert par le District-en-formation Afrique.
- 8.18 Le Supérieur Régional s'assure que les associés, prêtres et laïcs, ont l'opportunité d'exprimer leurs opinions au sein du Conseil Régional (cf. Document « *La SMA et les Associés Laïcs* » du 14 janvier 2004, en particulier le n° 12).
- 8.19 Étant donné leur éloignement géographique de toute Région SMA, les membres au Maroc et en Angola continueront de dépendre directement de leurs Supérieurs et Conseils respectifs de Provinces et District-en-formation.
- 8.20 En ce qui concerne l'animation missionnaire et vocationnelle dans les Régions, les Supérieurs Régionaux se référeront au « *compendium des textes* » concernant leur rôle mis au point par le secrétariat central. Ce document sera distribué aux Supérieurs Régionaux avant la fin de l'année 2007.
- 8.21 a) Le Supérieur Général et son Conseil convoqueront une réunion des Supérieurs Régionaux élus à la suite de l'Assemblée Générale 2007.
- b) Cette rencontre se tiendra dès que possible avant le Conseil Plénier 2008.
- c) Le Supérieur du District-en-formation Afrique sera invité à cette réunion.
- d) L'un des points de l'agenda sera la proposition d'une représentation équilibrée des Supérieurs Régionaux au prochain Conseil Plénier (cf. *Constitutions et Lois SMA*, n° 161).

1 Préambule

- 1.1 En général, la situation économique de la Société est saine, malgré la crise économique internationale. Cependant, dans quelques Provinces et Districts, la situation devient critique car le nombre des bienfaiteurs diminue et les dépenses annuelles dépassent les ressources, ce qui oblige à puiser dans le capital.
- 1.2 La solidarité entre les entités s'est considérablement améliorée.
- 1.3 Le système financier utilisé pour répondre aux besoins des nouvelles entités a été un succès.
- 1.4 La globalisation du système économique a un effet négatif sur les deux tiers du monde et cela compromet les efforts des nouvelles entités pour arriver à l'autonomie financière. Elles ont pourtant travaillé dur dans ce domaine.
- 1.5 Dans certaines entités, les mécanismes de supervision financière n'ont pas toujours été effectifs.
- 1.6 Malgré leur bonne volonté, certains membres et entités ont des difficultés pour l'administration financière.

2 Sources traditionnelles de revenus

2.1 Provinces et Districts

2.1.1 Les intérêts des placements de fonds ; les pensions des membres SMA ; les legs des membres SMA ; les revenus immobiliers.

2.1.2 L'Association des Messes Perpétuelles ; les honoraires de messes ; le mouvement familial des vocations ; les neuvaines ; les tirelires pour la mission ; les legs et dons des bienfaiteurs ; la vente de cartes de Noël, de calendriers, d'objets artisanaux africains ; l'achat d'adresses postales ; les journées « portes ouvertes » (kermesses) ; les loteries et tombolas ; les soirées de gala promotionnelles ; les bourses d'études ; les journées missionnaires ; les reçus pour déduction d'impôt.

2.2 Districts-en-formation

2.2.1 Le Fonds de Développement ; les dons des Provinces et des Districts ; les intérêts des placements.

2.2.2 Les ressources locales : les honoraires de messes et les dons ; les appels aux bienfaiteurs ; les groupes comme les amis de la SMA, le mouvement familial des vocations SMA et le «Mouvement des Sponsors SMA» ; la vente de calendriers et d'agendas.

2.3 Régions

Aide financière de Provinces et Districts ; les honoraires de messes ; les dons des visiteurs ; dans certaines Régions, la location de propriétés ; l'élevage ; les intérêts des placements.

2.4 Généralat

Les contributions des Provinces et Districts ; les dons de quelques Provinces et Districts ; les pensions des étudiants SMA et les contributions des visiteurs ; les honoraires de messes ; les intérêts des divers placements ; des fonds particuliers.

3 Nouvelles sources de revenus

3.1 Provinces et Districts.

Les dons à travers l'internet.

3.2 Districts-en-formation

Vente des objets africains ; retraites et pèlerinages ; appels pour la mission ; deux bureaux d'animation missionnaire aux États-Unis ; participation à l'animation missionnaire et à la recherche de fonds aux États-Unis et en Grande-Bretagne ; les paroisses SMA au Nigeria.

3.3 Régions

Le système des Prorata.

4 Les Fonds

4.1 Le Fonds de Développement, fixé par l'Assemblée Générale 2001 à un maximum annuel de 1.500.000,00 \$ pour six ans. Deux Conseils Pléniers ont demandé de réduire ce montant. La valeur réelle de ce fonds a été affectée par les fluctuations du dollar par rapport à l'euro.

4.2 Le Fonds de Placement, fixé à 1.000.000,00 \$ sur trois ans. Le Conseil Plénier 2004 a décidé que les futures contributions seraient volontaires. Depuis 2004, aucune contribution n'a été versée.

4.3 Le Fonds de Solidarité, fixé par le Conseil Plénier 2004 à 500.000,00 \$ sur trois ans. Un membre a fait une importante contribution à ce fonds. Il y a un manque de connaissance des procédures à suivre pour demander les subventions de ce fonds.

4.4 Le Fonds d'Entraide couvre les dépenses des rencontres internationales comme le Conseil Plénier de Nairobi en 2005 et les sessions de formation permanente des jeunes prêtres. Il permet aussi au Supérieur Général et à son Conseil d'offrir dix subventions par an de 1000 euros chacune pour des projets missionnaires de membres en Afrique.

4.5 Le Fonds de Santé pour les membres des Districts-en-formation qui travaillent en Afrique.

4.6 Le Fonds pour l'administration du Généralat.

5 Solidarité

5.1 La Rencontre des Supérieurs et des Économes de Provinces et de Districts en 2005 a permis de clarifier le calcul du revenu brut et de développer l'esprit de solidarité entre les entités.

5.2 Quand il y a eu des difficultés au sein de la Société, les réponses aux appels des entités ont été positives.

5.3 L'esprit de solidarité s'est manifesté dans la création du fonds de solidarité ainsi que par la solidarité entre les membres.

6 Administration

6.1 L'administration de nos finances devient de plus en plus compliquée. Les changements dans la législation de chaque pays rendent complexes les systèmes financiers.

6.2 Il y a pénurie de membres formés pour l'administration financière.

6.3 Certaines entités font appel à des professionnels pour un audit annuel de leurs comptes.

6.4 Dans ce domaine, certaines entités font de plus en plus appel à des professionnels.

6.5 Les mécanismes de supervision sont inadéquats pour assurer la transparence et l'efficacité.

- 6.6 Certaines entités ne rendent pas leurs comptes d'après le système accepté.
- 6.7 Certaines entités ne présentent pas leur budget de manière suffisamment professionnelle.

7 Les nouvelles entités

- 7.1 Les demandes financières augmentent d'année en année.
- 7.2 Quelques progrès ont été réalisés dans l'estimation des dépenses et le calcul des budgets mais il reste beaucoup de place pour une amélioration.
- 7.3 La mise en place d'un système pour la retraite et la santé des membres reste une grande préoccupation.
- 7.4 Le Bureau SMA de développement a été installé aux États-Unis.

8 Les Régions

- 8.1 Certaines Régions s'efforcent de chercher des fonds pour le District-en-formation Afrique.
- 8.2 Il existe une grande disparité dans les taux et les paiements des prorata.
- 8.3 Le paiement des prorata est une lourde charge pour certaines entités.

9 Fonds spéciaux

- 9.1 Certaines entités ont bloqué des fonds pour des buts particuliers : retraite, développement de la Société, santé, nouvelles constructions, etc.
- 9.2 Une Province, depuis plus de 15 ans, a constitué et continue à gérer un fonds de placement pour le District-en-formation Afrique.

10 Investissements éthiques

- 10.1 Beaucoup d'entités observent une politique d'investissement éthique.
- 10.2 Notre dépendance du système financier global crée une certaine contradiction avec notre témoignage des valeurs évangéliques.

11 Conseils financiers

Quelques entités n'ont pas mis en pratique la création d'un Conseil Financier demandé par l'article 180 de nos *Constitutions et Lois*.

12 Propriétés

- 12.1 La SMA est propriétaire d'au moins 90 bâtiments et d'un nombre inconnu de terrains non bâtis.
- 12.2 L'entretien de beaucoup de ces propriétés est coûteux en argent et en personnel. Certaines ne sont pas très pertinentes pour la mission SMA aujourd'hui.

13 Projets de développement

Certains membres ne savent pas comment présenter un projet et fournir les rapports nécessaires lorsqu'il est réalisé.

NOS CONVICTIONS

- 1 Dans un monde globalisé où les inégalités continuent à grandir, la SMA utilisera de manière responsable les ressources financières qui lui sont confiées pour le service de la Mission,
 - 1.1 en assurant une plus grande solidarité à l'intérieur de la Société.
 - 1.2 en assurant à tous ses membres les moyens nécessaires pour leur apostolat missionnaire.
 - 1.3 en soutenant davantage les agences, les organisations, les groupes de la société civile et les personnes engagés au service de la Justice, de la Paix et de l'Intégrité de la Création.
- 2 Notre gestion financière sera caractérisée par l'honnêteté, la prudence, la transparence et le respect des lois nationales, internationales et ecclésiastiques (Code de Droit Canonique N^{os} 1254 - 1310 et *Constitutions et Lois SMA, n^{os} 173-184*), en s'assurant que tous nos investissements obéissent à des critères éthiques.
- 3 Nos ressources financières seront administrées avec compétence. Une formation professionnelle adéquate sera donnée à ceux qui seront appelés à ce service. Une supervision régulière de tous ceux qui sont engagés dans l'administration financière assurera que les critères financiers internes et externes sont observés.

NOS ENGAGEMENTS

1 Recherche de fonds

- 1.1 Chaque Province, District et District-en-formation continuera la recherche de ses propres fonds. Les membres et les associés apporteront toute l'assistance possible à cette recherche.
- 1.2 Compte tenu de la création des nouveaux fonds, tous les Districts-en-formation généreront 50% de leur budget ordinaire par leurs propres efforts.

2 Fonds

- 2.1 Les fonds suivants seront créés :
 - a) Un « Fonds pour la formation initiale », pour soutenir les programmes de formation initiale des nouvelles entités.
 - b) Un « Fonds *Prorata* », pour assurer un système clair et transparent du paiement des prorata par les nouvelles entités.
- 2.2 Le *Fonds de Développement*
Compte tenu des deux nouveaux fonds créés, le Fonds de Développement sera redéfini.
- 2.3 Le *Fonds de Placement*
Le Fonds de Placement sera réexaminé.
- 2.4 Le *Fonds de Solidarité*
Le Fonds de Solidarité sera augmenté pour donner une plus claire expression de la solidarité dans la Société et pour garantir que nos ressources sont au service de la mission, spécialement dans les endroits de première évangélisation.
- 2.5 Le Généralat continuera à être soutenu par les contributions des Provinces et Districts.

3 Formation et Transparence

- 3.1 Une formation à la gestion financière sera donnée à tous ceux qui seront appelés au service de la gestion financière dans la Société.
- 3.2 Nous ferons appel à des experts pour garantir plus d'efficacité à l'administration de nos finances.
- 3.3 On garantira la transparence et la responsabilité à tous les niveaux de l'administration financière en fournissant une information adéquate à tous les membres concernés.
- 3.4 Tous les fonds reçus des bienfaiteurs et des agences seront comptabilisés et utilisés de manière transparente en respectant la volonté du donateur (*Constitutions et Lois SMA, n° 171*).

4 Critères éthiques

Chaque entité respectera des critères éthiques en matière d'investissements.

5 Membres âgés et malades

Toutes les Provinces, Districts et Districts-en-formation s'assureront qu'un système financier adéquat a été mis en place pour prendre soin des membres âgés et malades.

6 Justice, Paix, Intégrité de la Création (JPIC)

Toutes les entités s'assureront que des ressources financières sont disponibles pour soutenir les programmes JPIC en accord avec la vision SMA de la mission.

7 Investissements et propriétés SMA en Afrique

Une évaluation générale de tous nos investissements et propriétés en Afrique sera entreprise.

1 Recherche de fonds

- 1.1 À sa prochaine Assemblée, chaque Province, District et District-en-formation fera une révision de ses plans pour générer ses propres fonds.
- 1.2 Les Supérieurs des Provinces, Districts et Districts-en-formation et leurs Conseils chercheront de nouveaux moyens pour recueillir des fonds, par exemple à travers Internet.
- 1.3 Chaque Supérieur de District-en-formation et son Conseil augmenteront leurs efforts pour trouver des voies concrètes pour que les membres et les associés participent à la recherche de fonds en vue de réaliser l'autosuffisance financière.
- 1.4 Avant l'Assemblée Générale 2013, chaque District-en-formation générera par ses propres efforts au moins 50% de son budget ordinaire. Les Supérieurs des Districts-en-formation et leurs Conseils s'assureront que, chaque année, leur contribution à leur budget ordinaire augmente d'au moins 10%.
- 1.5
 - a) Chaque Supérieur Régional et son Conseil continueront à chercher de l'argent pour le District-en-formation Afrique.
 - b) L'argent collecté dans la Région pour le but spécifique de la formation sera utilisé pour la maison de formation de cette Région en dialogue entre le Supérieur régional, le Supérieur du District-en-formation Afrique et le Supérieur de la maison de formation concernée. Cet argent sera enregistré comme entrée quand on présentera au Fonds de la formation Initiale le budget de cette maison de formation particulière.
 - c) Le reste de l'argent collecté dans les Régions sera envoyé au Supérieur et au Conseil du District-en-formation Afrique en vue d'aider le District-en-formation Afrique à générer 50% de son budget ordinaire.

2 Fonds

- 2.1 Le processus d'approbation de tous les budgets soumis pour 2008 demeure le même qu'auparavant. Cette année, ils seront approuvés par un Conseil Plénier spécial qui suivra immédiatement l'Assemblée Générale 2007.
- 2.2 **Fonds de Développement 2008**

Le total des contributions des Provinces et Districts au Fonds de Développement pour 2008 ne dépassera pas 1.750.000,00 US\$.
- 2.3. L'Assemblée Générale 2007 établit les Fonds suivants à partir du 1^{er} Janvier 2009 :
- 2.3.1. **Le Fonds pour les Budgets Ordinaires des Districts-en-formation :**
 - a) Après le Conseil Plénier 2008, ce Fonds contribuera au budget ordinaire des Districts-en-formation dans les domaines suivants :
 - i) Le coût de gestion de l'administration de chaque Supérieur de District-en-formation et de son Conseil ;
 - ii) Le coût des allocations des membres permanents ;
 - iii) L'assistance aux membres en mission ;
 - iv) Le coût des périodes sabbatiques et de la formation permanente ;
 - v) L'entretien des bâtiments ;
 - vi) Les budgets de l'animation vocationnelle ;
 - vii) Les frais de transport et les billets d'avion des membres en mission ;

- viii) Les frais de santé et d'assurance.
- b) Le processus pour présenter ce budget sera le suivant :
 - i) Le Supérieur de chaque District-en-formation et son Conseil préparent le rapport financier de l'année précédente et le budget proposé pour l'année suivante et ils les présentent à l'Économe Général avant le 31 mars de chaque année.
 - ii) L'Économe Général prépare une présentation pour le Conseil Plénier.

2.3.2 Le Fonds pour la Formation Initiale :

- a) Le coût de la formation initiale relève de la responsabilité de toute la Société, et c'est pourquoi les ressources de la Société sont disponibles pour développer cet aspect important de notre mission.
- b) Ce fonds financera toutes les maisons et les programmes de formation dans les nouvelles entités de la Société. Le fonds couvrira aussi les frais des voyages officiels des formateurs et des étudiants.
- c) Ce fonds sera financé par les Provinces et les Districts et approuvé chaque année par le Conseil Plénier, en commençant par les budgets pour 2009 présentés au Conseil Plénier 2008.
- d) Le processus pour présenter ce budget est le suivant :
 - i) L'équipe de la maison de formation prépare le rapport financier de l'année précédente et le budget proposé pour l'année suivante et les présentent au Supérieur du District-en-formation et à son Conseil.
 - ii) Le Conseil et l'Économe du District-en-formation examinent le budget proposé. Avant le 31 mars de chaque année ils envoient à l'Économe Général les budgets proposés pour toutes les maisons de formation dans l'entité.
 - iii) L'Économe Général prépare une présentation pour le Conseil Plénier.

2.3.3 Le Fonds des Prorata :

- a) Il assure un soutien adéquat pour une gestion sans problèmes des Régions en Afrique.
- b) Il finance les contributions *prorata* des membres provenant des nouvelles entités de la Société.
- c) Le budget annuel sera financé par les Provinces et Districts et approuvé par le Conseil Plénier, en commençant par les budgets présentés pour 2009 au Conseil Plénier 2008.
- d) Le processus pour la présentation de ce budget est le suivant:
 - i) Avant le 31 mars de chaque année, le Supérieur Régional et son Conseil présenteront à l'Économe Général le rapport financier de l'année précédente et le budget de l'année suivante. Pour information, une copie sera aussi envoyée à tous les Supérieurs des membres dans la Région.
 - ii) L'Économe Général préparera pour le Conseil Plénier le rapport sur le paiement des prorata pour les membres des Districts-en-formation.

2.4 Pour 2009 et 2010 on ne dépassera pas une somme totale de 1.750.000 US\$ par an pour ces trois Fonds (Fonds pour les Budgets Ordinaires des Districts-en-formation, Fonds pour la Formation initiale, Fonds des prorata). Après avoir examiné et révisé les demandes soumises, le Conseil Plénier décidera les ressources financières qu'il faut allouer aux différents Fonds.

2.5 Le Fonds de Solidarité

Le Fonds de Solidarité ne dépassera pas un total de 200.000 US\$ par an, pour 2008, 2009 et 2010. Cette somme sera révisée au Conseil Plénier de mi-mandat en 2010.

2.6 Le Fonds de Placement

- a) Des contributions volontaires peuvent encore être faites à ce fonds.
- b) En principe, le Fonds de Placement sera mis à la disposition de chaque District-en-formation pour aider à atteindre l'autosuffisance financière. Le Supérieur Général et son Conseil établiront des critères pour une équitable distribution de ce Fonds de Placement entre les Districts-en-formation et les présenteront au Conseil Plénier 2008.
- c) Les Districts-en-formation pourront proposer des projets d'investissement qui pourront être approuvés par le Supérieur Général et son Conseil. Ces projets d'investissements seront seulement pour des investissements immobiliers.

2.7 Le Fonds de Réserve et le Fonds de Placement, y compris pour les maisons de formation dans les Districts-en-formation.

- a) Chaque District-en-formation préparera un inventaire de ses ressources financières, en incluant les réserves des Maisons de Formation et les Fonds de Placement, et présentera chaque année son rapport au Conseil Plénier à partir de 2008.
- b) Les Fonds de Réserve des maisons de formation sont gérés par les Supérieurs des Districts-en-formation et leurs conseils. Le Supérieur du District-en-formation et son Conseil présenteront toute demande de subventions à partir de ces fonds au Supérieur général, à son Conseil et à l'Économe général pour leur approbation.

2.8 Les Budgets du Généralat

- a) Le Budget Ordinaire du Généralat
Le total des contributions des Provinces et Districts pour 2008, 2009, 2010 sera de €270.000,00 par an.
- b) Le Fonds d'Entraide
Les contributions à ce Fonds ne dépasseront pas 0,5% du revenu brut des Provinces ou Districts.

3 Formation et Transparence

3.1 Le Supérieur Général et son Conseil, en lien avec l'Économe Général, s'assureront que ceux qui sont nommés à la gestion financière dans les Provinces, Districts, Districts-en-formation et Régions reçoivent la préparation nécessaire pour accomplir leur travail efficacement.

3.2 Chaque Supérieur Régional et son Conseil organiseront pour tous les membres de leur Région un cours de deux ou trois jours sur la tenue des comptes et la comptabilité de base. Cette formation aura lieu après la réunion des Régionaux en 2008.

3.3 En cas de nécessité, les Supérieurs des Provinces, Districts et Districts-en-formation feront appel à des experts financiers pour assurer une gestion efficace de leurs finances.

3.4 Pour assurer une pleine transparence :

- a) Chaque Supérieur ou Économe de communauté (Maison SMA, Équipe de Formation, Paroisse), aura des rencontres régulières avec sa communauté pour donner un rapport sur tous les comptes administrés dans la communauté.
- b) Les curés SMA donneront à leurs conseil paroissiaux et à leurs communautés des comptes appropriés en accord avec les règlements diocésains.
- c) Le Supérieur Régional, au cours de ses visites dans les communautés SMA de sa Région (à l'exception des maisons de formation) aura accès aux livres comptables officiels.
- d) Chaque année, chaque Supérieur Régional et son Conseil présenteront aux membres de leur Région un rapport sur les comptes et les budgets de la Région.

- e) Chaque Économe de Province, District et District-en-formation soumettra un rapport complet des comptes de l'entité à chaque Conseil Provincial Extraordinaire. Il profitera aussi des occasions de rencontres importantes de l'entité pour expliquer la situation financière de l'entité.
 - f) L'Économe Général présentera chaque année au Conseil Plénier le rapport financier des comptes présentés par toutes les entités. Des rapports sur l'utilisation des différents nouveaux fonds seront aussi présentés au Conseil Plénier.
- 3.5 Dans les communautés SMA, toute demande de fonds sera soumise au discernement de la communauté en tenant compte du but de la présence SMA. Un rapport sera soumis aux agences en temps raisonnable pour garantir que la volonté du donateur a été respectée et que tous les critères de transparence ont été observés.
- 3.6 Toute demande d'aide financière exceptionnelle des maisons de formations aux Provinces et Districts devra être approuvée par le Supérieur du District-en-formation concerné et son Conseil.
- 3.7 En collaboration avec l'Économe général, le Supérieur Général et son Conseil prépareront un Directoire Financier qui sera présenté au Conseil Plénier 2009.

4 Critères éthiques

En consultation avec les autorités diocésaines et avec d'autres instituts religieux, en Afrique comme ailleurs, les Supérieurs de toutes les entités s'assureront que des critères éthiques sont observés dans toutes les affaires financières, bancaires et immobilières, y compris le respect de toutes les lois ecclésiastiques et civiles.

5 Membres âgés et malades

Tous les Supérieurs de Provinces, Districts et Districts-en-formation s'assureront qu'une évaluation est entreprise pour déterminer les besoins des membres âgés et malades sur une période de dix ans (2008-2018). À partir de cette évaluation, les Supérieurs et leurs Conseils s'assureront que les ressources nécessaires sont mises en réserve pour la prise en charge de soins convenables.

6 Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC)

Lors de sa prochaine assemblée, chaque entité évaluera les différents programmes concernant la Justice, la Paix et l'Intégrité de la Création dans son domaine. Elle mettra des ressources à la disposition de ceux qui sont engagés dans ces programmes, en accord avec les perspectives SMA.

7 Investissements et propriétés SMA en Afrique

- 7.1 On réalisera un inventaire et une évaluation approfondie de toutes les propriétés (titres fonciers) et investissements de la SMA en Afrique. Ce travail sera réalisé par le Supérieur et le Conseil du District-en-formation Afrique en lien avec les Supérieurs régionaux et leurs Conseils et les autres Supérieurs concernés. Cet inventaire sera présenté au Conseil Plénier 2008 qui évaluera ce rapport à la lumière de la mission de la Société.
- 7.2 L'Économe Général préparera un schéma pour la présentation de ce rapport.
- 7.3 Les Supérieurs Régionaux et leurs Conseils peuvent proposer au Supérieur Général et à son Conseil la suppression d'une maison dans leur Région (*Constitutions et Lois SMA, n° 181*).

8 Bureau International SMA de Développement

Tout l'argent collecté par ce Bureau (situé à la maison SMA de Tenaflly, USA) continuera à être supervisé par l'Économe Général.

9 Budget Ordinaire de la Région

- 9.1 Le Budget Ordinaire de la Région sera financé par chaque Province, District et District-en-formation pour ses membres et associés dans la Région sur une base de *prorata*.
- 9.2 5% du budget ordinaire pourra y être ajouté pour répondre aux besoins urgents.
- 9.3 Le Supérieur Régional présentera le budget annuel à son Conseil pour approbation.
- 9.4
 - a) Chaque Province, District et District-en-formation contribuant au budget ordinaire recevra pour approbation un relevé des comptes annuels et le budget prévisionnel de l'année suivante.
 - b) En cas de désaccord sur ce budget régional entre un Supérieur et son Conseil de Province, District ou District-en-formation et un Supérieur Régional et son Conseil, l'affaire sera présentée à l'Économe Général qui, en consultation avec le Supérieur Général et son Conseil, pourra soumettre la question au Conseil Plénier.
- 9.5 Le calcul du *prorata* suit la même méthode qu'auparavant. Toutes les entités qui paient le *prorata* présenteront à l'Économe Général leurs commentaires et leurs observations sur le *prorata* avant le 30 avril de chaque année.

10 Payement des Budgets

- 10.1 Les contributions aux budgets votés par le Conseil Plénier seront exprimées :
 - a) en EUR pour les entités SMA qui appartiennent à la zone Euro
 - b) en USD pour toutes les autres entités SMA
- 10.2 Le taux de change USD / EUR sera calculé à chaque Conseil Plénier en faisant la moyenne des taux de chaque premier trimestre de l'année en cours.
- 10.3 Les dates limites pour le paiement des contributions aux budgets gérés par l'Économe Général (à l'exception du paiement des *prorata*) sont le 15 janvier et le 15 juin de chaque année.
- 10.4 Les contributions au Fond des *prorata* par les Provinces et Districts seront payées au Généralat en un seul versement pour le 15 janvier de chaque année.
- 10.5 Les versements du Fonds des *Prorata* aux budgets régionaux seront effectués avant la fin janvier de chaque année.

Mot de Clôture du Supérieur Général

Kieran O'Reilly, SMA

Chers Amis et Participants à l'AG 2007,

La 19^{ème} Assemblée Générale de notre Société s'est ouverte ici dans cette salle le 16 avril 2007. Nous avons été ensemble tout au long de ces quatre semaines passées et avons partagé nos vies et nos expériences missionnaires durant tout ce temps. Le moment du départ est proche et nous sommes sur le point de reprendre nos différentes routes pour continuer notre travail de mission en ses myriades de formes dans lesquelles nous sommes engagés comme Société Missionnaire.

Nous nous demandons ce que ces semaines ont signifié pour nous. Comment avons-nous changé du fait de notre présence à cette Assemblée ? Nous avons participé, nous nous sommes écoutés les uns les autres, avons partagé nos expériences de la mission, et finalement, avons planifié ensemble le programme pour les six années à venir. Les réponses à ces questions vont se dévoiler alors que nous retournons à nos communautés et partagerons avec elles ce qu'a été cette Assemblée, les décisions prises et l'amitié partagée. Nous commençons déjà cela alors que nous quittons Rome.

J'ai dit au cours de mon mot d'ouverture que ce rassemblement est vraiment un moment historique en raison de la diversité de ceux qui se sont rassemblés ici. Nous avons planté notre tente missionnaire ici, via della Nocetta, et nous sommes maintenant sur le point de lever le camp et de nous déplacer une fois encore. J'espère que nous partons d'ici changés et renouvelés dans notre engagement missionnaire, sûrs que notre Société Missionnaire est bien vivante et regarde positivement l'avenir pour continuer la tâche de la mission qui nous a été confiée par l'Église.

Le travail de cette 19^{ème} Assemblée Générale de notre Société est maintenant achevé. Un agenda motivant a été établi pour le mandat qui vient, en particulier pour la première partie du mandat qui va faire progresser le travail fait, et les décisions prises en ce qui regarde nos structures.

Nous venons juste de voter un plan exigeant dans le domaine de nos structures : premièrement, la possibilité pour les nouvelles Entités d'aller vers un changement de Statut, selon les critères établis dans nos Constitutions et Lois, avec certaines modifications acceptées à cette Assemblée ; et deuxièmement, un processus pour les Entités plus anciennement établies, pour revoir leur statut compte tenu de leurs circonstances actuelles.

Ces défis sont à réaliser avant les prochaines Assemblées avec la date butoir de la révision de mandat au Conseil Plénier 2010. C'est un point de référence important pour le travail à entreprendre ; il y a encore du travail à faire pour concrétiser les décisions de cette Assemblée.

Aux Supérieurs et Conseils des différentes Provinces et Districts et spécialement des Districts-en-formation, et à leurs membres, je souhaite plein succès alors que vous allez engager le débat sur les structures à venir d'abord pour obtenir le consensus le plus plénier parmi vos jeunes membres et puis pour concrétiser ce consensus dans vos Entités.

L'un des aspects les plus importants de cette Assemblée Générale a été l'évident esprit de famille qui a prévalu tout au long. Cela a été une assemblée qui a mis ensemble des membres de diverses cultures, et pourtant tous engagés dans notre charisme missionnaire. Cela a été un temps agréable de partage et de vie ensemble. Un mot spécial de remerciement aux participants qui sont ici pour la première fois. Votre énergie et votre enthousiasme, unis à votre esprit de service et d'engagement, dans le déroulement a été superbe. J'espère que vous allez emporter d'ici de nombreux bons souvenirs de la riche diversité de la famille SMA et de l'authentique esprit de solidarité qui existe entre les différentes Entités, alors que nous travaillons ensemble vers l'avenir.

Formation initiale

La Formation initiale est un aspect central de la vie de la Société. J'adresse un salut spécial à tous nos étudiants au nom de cette Assemblée alors qu'ils se préparent au sacerdoce missionnaire. Pour mettre en valeur le soin et l'attention que l'Assemblée Générale porte à cet aspect de notre travail, un fonds spécial a été créé – Fonds pour la Formation initiale. La formation de nos étudiants qui se préparent au sacerdoce missionnaire est d'une importance capitale pour la Société et notre travail dans l'avenir, ce Fonds pour la Formation initiale est un signe de cette attention centrale de la Société.

Les documents de cette Assemblée ne seront que des os secs à moins que nous, les participants, nous leurs insufflions la vie. Chacun de nous ici est maintenant un ambassadeur de cette Assemblée; ce qui a été décidé, dans l'Esprit Saint, fait de chacun de nous l'agent premier de cette Assemblée. Cela ne veut pas dire simplement rapporter les décisions à ceux qui nous ont envoyés ici comme leurs représentants, mais partager avec eux l'esprit et le sens de solidarité qui étaient présents à l'Assemblée et qui sont à la base des décisions que nous avons prises.

Représentation laïque à AG 2007

Aux récentes Assemblées Générales il y a eu un invité pour représenter les Groupes de Laïcs associés en lien avec le charisme et le travail de notre Société. Cette présence est, je crois, très importante. J'ai toujours été impressionné par l'engagement et le dévouement de nos laïcs quand je les rencontre en mission. Ils s'engagent avec nous en mission en Afrique, partageant notre charisme, notre vie de communauté et notre vision de la mission. Ils travaillent en collaboration avec nos missionnaires et sont très appréciés.

En plus de ceux qui travaillent en mission, il y a aussi un grand nombre d'hommes et de femmes en lien avec la Société de bien des manières différentes et à bien des niveaux dans nos différentes Entités. Aux innombrables bienfaiteurs et agents missionnaires dans nos pays d'origine qui apportent leur soutien à notre projet missionnaire j'adresse mes meilleurs vœux et nos sincères remerciements pour leur soutien et leur participation à notre travail.

Ils ont été bien représentés ici à cette Assemblée et j'aimerais remercier Almudena Mari pour sa présence, sa participation et son engagement dans le travail de cette Assemblée.

Sœurs NDA

Cette année, 2007, est le centenaire de la mort du Père Planque, Supérieur Général de notre Société durant 48 ans et fondateur de la Congrégation de Notre Dame des Apôtres. Nous nous unissons aux Sœurs de Notre Dame des Apôtres qui marqueront cette occasion de manière spéciale à Chemy, lieu de naissance du Père Planque, en août de cette année. Au nom de la Société des Missions Africaines et de tous ceux qui sont là à l'Assemblée Générale j'aimerais adresser mes meilleurs vœux aux Sœurs de Notre Dame des Apôtres qui vont se rassembler d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, Canada et d'Europe pour marquer cette occasion. Nous aussi nous nous souvenons du centenaire de la mort du Père Planque et rendons grâce pour sa vie et son travail. Nous nous souvenons du rôle exceptionnel qu'il a joué pour la croissance et le développement de notre Société après la mort du Fondateur.

Mercis

Animateurs :

J'aimerais remercier sincèrement, au nom de tous les participants à l'Assemblée nos deux Animateurs, Sr Micheline Tremblay et le Père John Dunne – tous les deux ont montré un grand professionnalisme dans leur organisation du travail de l'Assemblée. Leurs compétences et talents ont été bien utilisés à notre Assemblée. Merci à vous deux pour votre travail tout au long de ces semaines passées et merci aussi à John qui nous a conduits dans les étapes d'introduction au

commencement de l'Assemblée. Merci aux Modérateurs qui se sont réunis avec eux la plupart des soirs et ont aidé considérablement l'Assemblée à progresser. Je les remercie sincèrement.

Secrétariat

Une parole sincère de remerciements au Secrétariat, à commencer par Martin Kavanagh qui s'est engagé dans la préparation, à tous les niveaux pendant plus de deux ans. Il a montré son énergie et ses capacités d'organisation habituelles tout au long de ces semaines. Martin va bientôt laisser sa fonction de Secrétaire Général, une position qu'il a tenue neuf ans. J'aimerais le remercier pour le service rendu à la Société toutes ces années.

Il a été assisté avec compétence par Henri Blin et Patrick Kwis; merci à tous les deux.

Le secrétariat est le mécanisme central pour le travail de l'Assemblée. Un sincère merci à tous ceux qui ont aidé de quelque manière pour ce travail.

Traducteurs

À nos deux traducteurs, François et Derek. Traduire n'est pas une tâche facile, mais ils l'ont accomplie admirablement, merci à vous

Groupes de travail

Aux modérateurs, secrétaires, assistants secrétaires et traducteurs je présente un mot spécial de remerciement : le travail de l'Assemblée est pour beaucoup un effort en équipe, cela demande du temps à mettre en œuvre et cela à bien marché; le travail des Groupes et des membres de chaque Groupe est très important. Merci pour votre temps et vos efforts pour préparer les documents et donner du temps supplémentaire pour tant de réunions diverses.

Équipe de rédaction

Aux membres de l'Équipe de rédaction, Paul Chataigné et Michael McCabe, pour les heures supplémentaires de travail et la manière dévouée et consciencieuse avec laquelle ils ont mené leur tâche, merci. C'est un service important pour toute la Société, car la préparation de la publication des documents de l'Assemblée est très importante. C'est le texte final que Paul et Michael vont rédiger que tous les membres recevront.

A tous ceux qui ont accepté différents services au cours de l'Assemblée, liturgie et autres, j'adresse un sincère merci : votre coopération et votre énergie ont assuré le succès du travail de l'Assemblée.

Communications

Tout au long de cette Assemblée nous avons eu la bonne fortune d'avoir parmi nous notre propre et très officiel reporter de l'Assemblée en la présence de Gérard Sagnol. Gérard a assuré la chronique des événements de chaque jour à travers les lentilles de son appareil photo et chaque soir, les membres partout dans le monde ont pu apprécier son talent photographique non seulement avec les portraits des participants mais aussi avec les magnifiques fleurs de notre propriété ici.

Merci Gérard, tu as offert à toute la Société une fenêtre sur notre expérience ici ensemble.

Équipe du Généralat

Au Supérieur de la Communauté de la Nocetta, le Père Paul Chataigné et à l'équipe du Généralat, les Pères Rapetti et Cuenin, Sr Angel et les Sœurs franciscaines de la Présentation, les femmes et les hommes qui ont assuré que les besoins de chaque jour soient satisfaits, Grazia Castrignano, Stanislas Ptas, et les dames qui travaillent à la cuisine et dans la maison, nous adressons nos sincères remerciements pour avoir assuré que l'environnement de notre travail soit heureux et accueillant.

Il n'a pas été possible de loger tous les participants de l'Assemblée Générale au Généralat et pour cela nous avons à nouveau demandé cette année aux Frères de St Jean de Dieu d'accueillir onze de nos membres de l'Assemblée. Je remercie le Supérieur de leur maison Via della Nocetta pour avoir accueilli favorablement notre demande de logement.

Conclusion

En mon propre nom et au nom du Conseil Général nouvellement élu, Jean-Marie Guillaume, Paul Ennin qui célèbre aujourd'hui son anniversaire et Tom Wright, je vous remercie tous présents ici à la 19^{ème} Assemblée Générale de notre Société pour l'engagement et l'énergie que vous avez déployés toutes ces quatre semaines passées.

Cela a été un temps pour renouer avec de vieilles connaissances et pour forger de nouveaux liens d'amitié. Liens d'amitié, qui je l'espère, dureront de nombreuses années à venir et permettront à notre Société de renforcer sa solidarité interne. J'aimerais, au nom de tous les membres présents à cette Assemblée, adresser nos bons vœux et nos prières à tous nos membres, ceux qui sont en Afrique que nous saluons et remercions pour leur témoignage missionnaire et aussi nos membres plus anciens qui ont fait œuvre de pionniers avant nous et à tous nos amis et bienfaiteurs

Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus de leur prière tout au long de cette Assemblée.

Je vous remercie tous une fois encore pour le grand esprit de collaboration et de travail en équipe qui a caractérisé notre temps ensemble.

"Que chacun de nous ravive la flamme du don qu'il a reçu." (2 Tim 1,6)

Je souhaite à tous les participants un bon retour dans les différents pays d'où vous êtes venus pour cette Assemblée.

Que notre Fondateur, Mgr Melchior de Marion Brésillac, Serviteur de Dieu, intercède pour nous et nos missionnaires et les protège alors qu'ils vont proclamer la Bonne Nouvelle de Jésus Christ.

Avec cette prière, je conclus officiellement les travaux de la 19^{ème} Assemblée Générale de notre Société.

Le 11 mai 2007

Participants à l'Assemblée Générale 2007

Membres de droit :

Kieran O'REILLY, Supérieur Général
Lorenzo MANDIROLA, Vicaire Général
Paul CHATAIGNÉ, Conseiller Général
Michael McCABE, Conseiller Général
Michael ADRIE, Supérieur du District-en-formation Afrique
C J ANTONY, Supérieur du District-en-formation Inde
Angelo BESENZONI, Supérieur de la Province d'Italie
Jose-Antonio FERRER, Supérieur du District d'Espagne
Jean-Marie GUILLAUME, Supérieur de la Province de Strasbourg
Wojciech LULA, Supérieur du District-en-formation Pologne
André MORICEAU, Supérieur de la Province de Lyon
Thomas WRIGHT, Supérieur de la Province des USA
J Augustine O'DRISCOLL, Supérieur du District-en-formation Philippines
D Fachtna O'DRISCOLL, Supérieur de la Province d'Irlande
Jean-Paul PARISEAU, Supérieur du District du Canada
Jos PIJPERS, Supérieur de la Province des Pays-Bas
Tom RYAN, Supérieur de la Province de Grande-Bretagne

Membres élus :

Province de Lyon	Province d'Irlande	Province des Pays-Bas
Alain BÉAL	Damian BRESNAHAN	Harrie HOEBEN
Daniel CARDOT	Tim CULLINANE	Frans MULDER
Gabriel NOURY	Patrick DEVINE	
Vincent RENAUD	Joseph EGAN	
Gérard SAGNOL	Maurice HENRY	
	John KILCOYNE	

Province de Strasbourg	Province des USA
Jean-Pierre FREY	Brendan DARCY
Marcel SCHNEIDER	

Province d'Italie
Antonio PORCELLATO

District-en-formation Afrique	District-en-formation Inde
Samuel AGBEME	F PATRIKSON
Eric AKA	
François GNONHOSSOU	District-en-formation Pologne
Thaddeus OGATO	Arkadiusz NOWAK

Invitée : Almudena MARI, Laïque Associée, Espagne

Animateurs	Sœur Micheline Tremblay
	John Dunne
Secrétariat	Martin Kavanagh (Secrétaire Général)

Patrick Kwis (Assistant Secrétaire)
Henri Blin (Secrétaire francophone)
Derek Kearney (Traducteur9
François du Penhoat (Traducteur)